

# LE PATRIOTE

Méfiez-vous  
de l'homme  
nu qui vous  
propose  
sa chemise.

Hebdomadaire d'informations, d'analyses et d'opinions

200 Frs

15<sup>e</sup> année

## DES RUMEURS PERSISTANTES FONT ÉTAT D'UN POSSIBLE REMANIEMENT DU GOUVERNEMENT



Elles courent, elles courent, les rumeurs. Des rumeurs fortes, de plus en plus contagieuses faisant état du renouvellement sous peu de l'équipe gouvernementale. L'échéance de janvier 2024 est même avancée pour souligner l'imminence de l'acte attendu du Chef de l'Etat. Cheminerait-on vers un gouvernement Makosso III ou une équipe conduite par une autre figure politique du pays ? Chaque jour produit son lot de bruits diffus sur ce que seraient les motivations de cette éventualité : « résultats mitigés du gouvernement Makosso II ; apathie ou mauvaise gestion de certains ministres ; besoin d'équilibres nécessaires... » Autant d'arguments qui forcent de tourner les regards vers la Résidence du Plateau, d'où sortirait le nouveau gouvernement.

3

### Exploration pétrolière

## LA SNPC PLUS QUE JAMAIS DÉTERMINÉE

Plus rien ne semble empêcher la Société nationale des pétroles du Congo (SNPC) de s'engager dans la nouvelle aventure, celle qui consiste à explorer l'or noir. Un contrat de numération de la base des données a été scellé récemment avec certaines sociétés dont l'expertise en la matière et en interprétation des données renforce cette option.

7

### Congrès de l'UDH-Yuki

## UN PASSAGE EN FORCE RISQUÉ POUR PASCAL NGOUANOU

4



### Lutte contre la corruption

## A QUAND LES SANCTIONS CONTRE LES INDÉLICATS

C'est pour bientôt, si l'on s'en tient au message du président de la Haute Autorité de Lutte contre la Corruption (HALC) Emmanuel Ollita Ondongo. Dans ce message publié le 9 décembre 2023, à la faveur de la célébration de la journée internationale contre la corruption, le président de la HALC a annoncé que cette institution publiera sous peu, les résultats des enquêtes diligentées dans certaines administrations publiques et privées.

9



### Conflit homme/éléphant

## LES ÉLÉPHANTS CONTINUENT DE FAIRE DES VICTIMES À MBOMO

10

## LE « NKWÉMBALI » OU LA BIBLE DU PEUPLE TÉKÉ

14

# LES ETATS-UNIS, POUR L'EXTERMINATION DES PALESTINIENS DE GAZA ?

**La situation humanitaire continue inébranlablement de se dégrader dans la bande de Gaze sous les bombardements ininterrompus de l'armée israélienne, la plus forte du Proche-Orient. Comme si cette cruauté inhumaine n'assouvissait nullement les désirs de l'Etat israélien, ce dernier a décidé de faire monter cette cruauté d'un cran. Depuis la semaine dernière, dans Gaza, il remplit d'eau de mer les tunnels servant d'abris aux palestiniens. Un peu comme à l'époque chez nous, on versait dans les trous de rats, de l'eau chaude dans le but de les en sortir mais surtout de les tuer. De toutes les façons, le ministre israélien de la défense avait déjà traité les palestiniens d'animaux.**

On le savait. Le président américain Joe Biden se pose en opposant farouche à l'arrêt des combats dans l'enclave de Gaza. Sous le prétexte d'aider le premier ministre israélien à éradiquer définitivement le Hamas, le président américain demeure insensible et inflexible devant le carnage que subissent les populations. Les images de guerre montrant des bébés déchetés par des roquettes israéliennes, des femmes transfigurées et des jeunes mutilés à vie du fait des bombardements aveugles du tsahal, des populations prises en étau par l'armée israélienne dans l'enclave de Gaza, ne sachant où fuir pour sauver leur vie, tout cela le laisse de marbre. Joe Biden qui pouvait faire preuve d'un peu d'humanisme en laissant passer la résolution du conseil de sécurité des nations-unies du 8 décembre dernier réclamant un cessez-le-feu humanitaire immédiat à Gaza, l'a au contraire bloquée en opposant son veto.

## La politique de deux poids deux mesures

La mise en œuvre de la résolution aurait pu abrégé les souffrances des populations et



Gaza en ruine à cause des américains et des français

peut être créé des conditions pour des discussions en vue d'un règlement politique de ce conflit. Le président américain, Joe n'en a cure. Il reste droit dans ses bottes et réitère son appui à Israël dans son droit de se défendre. Ce faisant, il se met à dos l'opinion internationale qui observe en lui la pratique d'une politique internationale de deux poids deux mesures. Au déclenchement de la guerre russo-ukrainienne Joe Biden a fait preuve d'un activisme débordant. Il a ap-

pelé à mettre la Russie et son président Vladimir au ban de la communauté internationale. A la différence de ce conflit dans lequel deux armées s'affrontent, celui du Proche Orient est d'une inégalité monumentale. Il oppose une armée, la plus forte de la région, le tsahal, à un mouvement de résistance le Hamas qui se bat avec des moyens dérisoires. La position juste serait de mettre un terme à la guerre et d'œuvrer en vue de l'arrêter. Au contraire, les Etats-Unis privilégient les relations avec Israël. Cette politique internationale américaine ne passe plus inaperçue aux yeux de l'opinion internationale qui le lui fait savoir. Les USA ont dû recourir à un veto en vue d'empêcher le vote d'une résolution contre la poursuite du carnage à Gaza en réclamant le couvre-feu. Généralement, en pareilles circonstances, les USA tiennent les pays alliés en laisse. Et tout se passe comme une lettre à la poste. Ce n'est pas tout.

## L'érosion de l'image de Joe Biden

Au cours des deux dernières assemblées générales des Nations-Unies, on a observé ce même rejet de l'approche israélo-américaine relative à la situation à Gaza. Pendant l'Assemblée générale tenue la semaine dernière, toujours à New-York, 153 pays ont

voté en faveur de la résolution réclamant un cessez le feu humanitaire immédiat, 10 s'y sont opposés au nombre desquels les USA et Israël et 23 abstentions sur l'ensemble des 193 membres. Une semaine auparavant, le nombre de pays choisissant la résolution n'était que de 120. Contre 14 et abstentions 45. Des observateurs sérieux font savoir que cette érosion du leadership international du président des Etats-Unis pourrait connaître des proportions inquiétantes à son égard, s'il continue à s'arc-bouter sur sa défiance à l'égard de l'opinion internationale. On ne peut plus mettre en doute, soulignent-ils, la volonté de celle-ci de voir le peuple palestinien, comme tout autre peuple, réaliser enfin son aspiration à une vie paisible à l'intérieur d'un pays dont les frontières sont connues et avec les voisins. Ou plus simplement à une existence nationale. Mais cette opinion internationale est aussi consciente du fait que la réalisation de ce vœux se heurte à un mur constitué par les Etats-Unis et Israël. Elle ne se leurre pas. La clef du problème se trouve entre les mains du chef de l'Exécutif américain. L'arrêt des carnages à Gaza peut intervenir demain matin si Joe Biden le veut. Il peut faire plier Israël sans forcer. Les USA sont l'argentier d'Israël et ce depuis sa création en 1948. Il finance les

programmes militaires d'Israël qui lui permettent, entre autres, de massacrer les palestiniens. Tous les 10 ans, une aide militaire est concédée à ce dernier pour améliorer et perfectionner son système de défense. Le dernier accord décennal court depuis 2019 et prendra fin en 2028. Il s'élève à 38 milliards de dollars américain.

## Des langues se délient

Ce qui est sûr est que l'émoi gagne de plus en plus le monde et même les institutions internationales qui traditionnellement ont peur de s'exprimer suite à ce type de barbaries humaines sur lesquelles plane l'ombre des Etats-Unis comme maintenant à Gaza. Ce, pour ne pas se voir couper les crédits que leur allouent annuellement les Etats-Unis afin d'alimenter leur budget. En 2020, la contribution américaine, la contribution la plus forte, au budget des Nations-Unies s'élève à 700 millions de dollars. Le second contributeur arrive avec peine à 350 millions de dollars.

Mais les carnages qu'opère l'armée israélienne dans l'enclave du Gaza actuellement sont tels que certaines de ces institutions commencent à se faire violence en reprochant ouvertement les massacres des palestiniens par l'armée israélienne. La mise à l'index des Etats-Unis comme complices de ces massacres est à peine voilée. Cependant la durée excessive de l'opération du tsahal dans Gaza pourrait faire tomber ce voile.

Quoi qu'il en soit, les choses ne vont pas s'arrêter là. Plus de 600 avocats et près de 180 Ongs de par le monde n'entendent pas laisser impunis les crimes de guerre, le génocide commis par Israël et ses complices dans Gaza. Ces avocats et Ongs ont porté plainte contre Israël à la cour pénale internationale. Depuis, ils sont entrain de réunir les pièces du dossier devant soutenir leur plainte. Cette coalition des avocats est conduite par maître Gilles Devers, avocat au barreau de Lyon en France. Ils sont particulièrement outrés par l'argument des occidentaux qui font croire que les crimes de Gaza sont l'expression du droit d'Israël à se défendre. C'est l'occasion ultime pour le président américain de démontrer aux yeux de l'opinion internationale ce que l'on dit de lui n'est que de l'affabulation, ce, en enjoignant la CPI de lancer une procédure contre les dirigeants israéliens comme il l'a fait contre la Russie.

Laurent Lepossi

## NUMÉROS UTILES

(urgences)

Commissariat de Police de la Mfoa PI. des 15 ans :	06 821 17 30
Permance :	06 595 54 23
Unité d'Intervention :	06 594 69 23
Commissariat de Police de Moukoundzi-Ngouaka	06 624 57 93
Commissariat de Police Itsali :	06 840 14 13
Police secours :	117
Sapeurs pompiers :	118 / 05 589 56 56
CHU-B Ambulances :	22 282 61 59
Hôpital de Mfilou :	05 615 26 67
Hôpital Central des Armées P.Mobengo :	06 654 91 32
Pompes funèbres de Pointe-Noire	05 573 32 15
Pompes funèbres municipales de Brazzaville	06 662 53 00
Energie Electrique du Congo (E2C) :	42.42.
Clinique municipale Albert LEYONO	05 312 06 24
	222 82 01 12
Hôpital Central des Armées Pierre MOBENGO	06 654 91 32
Pompes funèbres de Pointe-Noire	05 573 32 15
Pompes funèbres municioales de Brazzaville :	06 662 53 00

# DES RUMEURS PERSISTANTES FONT ÉTAT D'UN POSSIBLE REMANIEMENT DU GOUVERNEMENT

Elles courent, elles courent, les rumeurs. Des rumeurs fortes, de plus en plus contagieuses faisant état du renouvellement sous peu de l'équipe gouvernementale. L'échéance de janvier 2024 est même avancée pour souligner l'imminence de l'acte attendu du Chef de l'Etat. Cheminerait-on vers un gouvernement Makosso III ou une équipe conduite par une autre figure politique du pays ? Chaque jour produit son lot de bruits diffus sur ce que seraient les motivations de cette éventualité : « résultats mitigés du gouvernement Makosso II ; apathie ou mauvaise gestion de certains ministres ; besoin d'équilibres nécessaires... » Autant d'arguments qui forcent de tourner les regards vers la Résidence du Plateau, d'où sortirait le nouveau gouvernement.

Au quotidien, on entend dire : « Le nouveau gouvernement, c'est pour bientôt » ; « la dernière mouture est dans les tuyaux » ; « au plus tard c'est pour janvier, pour permettre aux nouveaux promus de bien démarrer l'année, avec des budgets non-entamés... » Les colporteurs de ces rumeurs à fort potentiel contagieux, distillent ces bruits partout : sur les lieux de travail, en famille, dans les bus ou dans les veillées... De plus en plus persistantes, ces informations diffuses soulignent le ras-le-bol du Président Denis Sassou-N'Gusso. S'exprimant sous plusieurs formes, les vecteurs de ces rumeurs utilisent les formats les plus classiques et les plus actuels. S'agit-il de propagande, fake-news, canular, théorie-du-complot ou de préjugé ? Est-ce des rumeurs fantaisistes sorties de nulle part, du fait de la crise ou des informations mal gérées qui ont fuité des milieux de décision ? Personne ne saurait répondre à ces interrogations, d'autant qu'elles concernent un phénomène difficilement maîtrisable et explicable. Toutefois, les marchands de ces rumeurs pensent que le Président de la République, conscient d'une part, de ses promesses de campagne et du bilan qu'il devrait présenter à la fin de son mandat, d'autre part, des récriminations et plaintes qui fusent de partout, voudrait donner une nouvelle impulsion à son mandat. « Un sang nouveau est donc nécessaire », soutient-on.

Ainsi, de bouche à oreille, des bruits diffus parlent d'une équipe gouvernementale plus étoffée, qui tiendrait compte des équilibres entre les départements et des différentes forces politiques. D'aucuns évoquent l'idée d'un gouvernement d'union nationale qui rassemblerait l'ensemble ou une part majoritaire des partis représentatifs au parlement. Ainsi, malgré leur opposition traditionnelle, ces forces politiques travailleraient à relever les nombreux défis qui obèrent le développement du pays... Si ces rumeurs arrivaient à se confirmer, il s'agirait pour le chef de l'exécutif, de recadrer l'action publique, avec de nouvelles figures.

Pêle-mêle, des noms sont cités : X, à la santé, Y ou Z à la communication, à l'enseigne-



Une opinion peut-être vraie ou fausse, mais il faut quand même l'évoquer

ment primaire, aux mines, à la justice... De même, au sujet du Premier ministre, les langues ne manquent pas de se délier. Les noms des « Premiers ministrables » sont mentionnés. Souvent, du jour au lendemain, ils sont vite contredits par une autre version du gouvernement fraîchement sortie des officines inconnues et incontrôlables. Et puis, et puis...

Autant de changements imaginaires et supposés qui permettent de s'interroger sur les raisons profondes des rumeurs qui courent de nos jours.

## Sociologie des rumeurs actuelles

La rumeur est un phénomène social qui s'observe partout. Sa dénomination varie selon les régions du monde : radiotrottoir en Afrique centrale, radio baobab au Sénégal, radio Cancan en Guinée, radio Treichville en Côte d'Ivoire, radio Médina en Tunisie... Délice et nécessité des peules de l'oralité, elle est à la fois l'expression d'un naturel populaire de source incontrôlée et non-localisable. « C'est le for intérieur de la nation » ou « l'opinion publique », selon Alfred Sauvy. Elle est soit, matérielle, quand elle naît d'un fait vécu, avec une source sûre et vérifiable ; soit fantaisiste, lorsqu'elle est créée de toutes pièces.

La sociologie de ce phénomène montre que dans notre société, les rumeurs naissent souvent des situations de crise, notamment lorsque les gens perdent espoir ou s'inquiètent de leur quotidien et de leurs lendemains. Celles portant

sur le remaniement imminent du gouvernement, traduisent en réalité la volonté de changement, dans l'espoir que les nouveaux ministres qui seraient choisis par le Président de la République pourraient être plus regardants sur les préoccupations réelles des populations et apporter des

solutions à chacune d'elles. Il s'agit donc des murmures relayant des mécontentements souterrains, en s'appuyant sur la non-satisfaction des besoins des populations. Ainsi, ces rumeurs se structurent essentiellement autour des questions existentielles comme la santé, l'éducation, l'emploi des

jeunes, les transports, l'eau, l'électricité, la vie chère... ; des questions à l'origine du désespoir collectif. Dès lors, toute annonce de changement des hommes et des femmes appelés à conduire leur destin commun devient une aspiration légitime, sinon une grande espérance pour les populations, au motif que ceux qui arriveront pourraient faire mieux que leurs prédécesseurs.

Ce ne sont là que les supputations du journaliste face à un phénomène qui semble prendre de l'ampleur dans une société où les attentes des populations sont nombreuses et souvent pas comblées. Elles tiennent aussi aux engagements du Président de la République dont les ambitions ne rencontrent pas l'action des ministres. Ainsi, les rumeurs annonçant le renouvellement de l'équipe gouvernementale ne sont que l'expression de la volonté de voir les choses changer. Rien d'autre.

Jules Débel

## LA PARABOLE DE L'ÉLÉPHANT

### L'ÉLÉPHANT FACE AU VENT

Dans sa vie quotidienne, l'éléphant est un animal qui sait s'adapter à toutes sortes de situation qu'il rencontre. Ses attitudes varient en fonction de la réalité ou de la catégorie qui lui fait face, soit-elle d'origine animale, végétale ou cosmique... Surtout, il sait se tenir devant les différents phénomènes naturels, même les plus austères : température, vent, pluie..., et sait prendre à bonne heure les dispositions qui s'imposent, lorsqu'il pressent un de ces phénomènes.

Selon mon grand-père, l'éléphant n'est jamais surpris. Usant souvent de la fibre spirituelle qui vibre en lui, cet animal jouit de la parfaite maîtrise des circonstances. S'agissant particulièrement du vent, il le vit diversément : parfois comme une force de violence et d'aveuglement ou une manifestation de la colère du Ciel. A d'autres moments, ce phénomène est vécu comme le témoignage de la présence des Anges porteurs de messages divins ou comme un souffle cosmique véhiculant des émotions...

Pour mon grand-père, l'éléphant est mieux placé que quiconque mammifère pour comprendre que le vent sous toutes ses formes, est l'annonce d'un événement qui pointe silencieusement à l'horizon. Il peut être heureux ou malheureux. Ainsi, dès l'apparition des premiers signes annonçant un vent violent, la matriarche du groupe

sonne l'alerte pour avertir tous les membres de sa famille, ainsi que des animaux relevant d'autres espèces. Dès lors, elle échange rapidement avec ses proches qu'elle convie au rassemblement dans un endroit ne comportant aucun risque pour l'ensemble du groupe. Généralement, c'est à la lisière de la savane ou dans une clairière, loin des grands arbres... Puis, tous les membres y arrivent, forment un bloc autour de la matriarche, pour recevoir ensemble le message secret et faire face aux effets souvent dévastateurs du vent. Tous s'immobilisent dans la même position : les oreilles dressées, la trompe baissée, les quatre pieds bien chevillés au sol... En fait, la grande sociabilité qui caractérise les éléphants veut qu'ils vivent le passage du vent dans une solidarité inébranlable. Les us et coutumes des éléphants interdisent toute dispersion quand souffle un vent violent. L'expérience montre qu'après le passage d'un vent violent, des cadavres d'oiseaux et autres animaux sont observables dans la forêt. Jamais, celui d'un éléphant. Et mon grand-père de conclure : « si la solidarité et la sollicitude des humains étaient aussi fortes que celles des éléphants, les épreuves même les plus tenaces seraient à notre portée ».

Jules Débel

Congrès de l'UDH-Yuki

## UN PASSAGE EN FORCE RISQUÉ POUR PASCAL NGOUANOU

**Le premier vice-président de l'Union des démocrates humanistes (UDH-Yuki) Pascal Ngouanou, entend reprendre les travaux du congrès avorté avant les fêtes de nouvel an. En effet, fort de son statut de président par intérim, il impose sa loi. Le premier vice-président y tient tellement au point de vouloir s'endetter pour atteindre son but. Une aventure risquée quand on sait que Pascal Ngouanou ne dispose pas de la majorité au bureau politique de l'UDH-Yuki. Ses adversaires l'accusent d'avoir sapé les efforts de la médiation et d'être le gros ver qui ronge l'UDH-Yuki depuis le décès du président Guy Brice Parfait Kolélas.**

**M**algré l'appel au boycott des « Eveillés de l'UDH-Yuki », Pascal Ngouanou tente un passage en force. En effet, contre vents et marrées, le président par intérim a tenu sa réunion comme il l'avait prévue, le 9 décembre 2023 au siège du parti. A cette occasion, il a exhumé les faits saillants qui sont à l'origine de la décadence du parti depuis la mort du fondateur ; il a annoncé les ambitions et priorités ; il a fustigé les visées suicidaires de ceux qui s'opposent à sa logique.

Pascal Ngouanou s'est réjoui d'avoir tenu sa promesse « d'adopter le calendrier de travail, réaliser les obsèques du président, participer aux législatives et organiser le congrès pour élire le nouveau président et je n'étais pas candidat et j'ai tenu ma promesse ». Mais, il a regretté le fait que certains militants soient venus pour boycotter la dernière phase du congrès. Selon lui, La mission a été accomplie à moitié, parce qu'il fallait élire le président du parti. Toutefois, il se félicite d'avoir tenu et fait valoir l'unité face à plus d'une dizaine de tentatives de déstabilisation qui auraient dû coûter soit la prison, soit la mort ou l'exil aux auteurs de ces troubles. « Nous avons pris de la hauteur et nous sommes partis au congrès unis, jusqu'à ce que les problèmes de candidat viennent nous séparer », a-t-il rappelé à ses interlocuteurs.

A en croire le premier vice-président, le congrès aura lieu avant les fêtes de fin d'année et il n'a besoin de la permission de personne pour qu'il en soit ainsi. « La commission d'organisation a fini son travail. Le bureau politique avait prévu la tenue du congrès pour le 2 décembre 2023. Mais, il y a eu le problème de listes des congressistes. La commission a travaillé et proposé la nouvelle liste qui n'est constituée que des cadres et militants de bonnes mœurs. Le congrès se tiendra avant les fêtes de fin d'année. La date relève de la discrétion du président que je suis et, je ne demanderai la permission à personne. Je ne peux pas partir en France sans avoir tenu le congrès. Ce sera une trahison », a-t-il déclaré. Poursuivant sa déclaration, Pascal Ngouanou a indiqué que « les députés refusent de verser les cotisations depuis la sortie du congrès. Il n'y a que



Une guéguerre qui va emporter l'édifice Yuki si l'on n'y prend pas garde

deux qui sont à jour de leurs cotisations (...) Nous n'avons que 7 millions de FCFA en caisse, alors que le budget du congrès est de 20 millions de FCFA. Nous sommes dans l'obligation de contracter un prêt pour que le congrès se tienne avant les fêtes ».

Il décline sa responsabilité quant à la sortie de l'UDH-Yuki du sénat. Une sortie que les autres lui attribuent à cause de ses accointances avec le Parti congolais du travail. Il a informé ceux qui étaient présents à la réunion de son entretien avec les Kolélas Ntoumi. « Le 4 juillet j'ai reçu le conseiller politique de mon fils Kolélas

Ntoumi. Il m'a dit que ce dernier fait appel à notre sagesse et à notre expérience de le laisser prendre la tête du parti et, en retour, il nous garantit que les portes du sénat nous seront ouvertes. Les portes du pouvoir en place, je peux aussi les ouvrir, en ma qualité de cofondateur du PCT et je ne peux pas manger cette salade à 78 ans ».

Concernant sa proximité avec le PCT, Pascal Ngouanou s'est expliqué en ces termes : « vous ne pouvez pas faire la politique sans collaborer avec ceux qui sont au pouvoir. Nous devons les aider, s'ils font mal ».

En effet, après l'échec de leur

appel au boycott de l'assemblée générale organisée sans quitus du bureau politique, les « Eveillés de l'UDH-Yuki » ne baissent pas la pression. Ils accusent Pascal Ngouanou d'avoir injustement suspendu les membres des coordinations départementales. Ces « Eveillés de l'UDH-Yuki » ont déclaré dans un communiqué : « nous soutenons la démarche menée par les autres candidats. Nous soutenons les actions des membres suspendus et les appelons à nous rejoindre, afin de dégager Ngouanou de son poste d'intérimaire pour qu'enfin notre Parti retrouve ses idéaux d'antan. Ensemble,

sans Ngouanou et ses complices, nous allons accomplir le destin de Guy Brice Parfait Kolélas ».

Ce discours coïncide avec celui tenu par les autres tendances qui affirment : « le passage en force du premier vice-président se fait avec la complicité du député Badiabio qui veut à tout prix prendre la tête du parti. On ne peut pas dire que son pari est gagné d'avance parce que Pascal Ngouanou ne dispose pas de la majorité au bureau politique ». D'autres cadres ne se reconnaissent pas dans les annonces faites lors du rassemblement du 9 décembre 2023, tenu sous le patronage du vice-président Pascal Ngouanou. Cette tendance le qualifie fractionniste dans la mesure où tout le monde n'était pas informé de ce rassemblement. « Le deuxième vice-président du parti n'a pas été informé de son meeting. Le premier vice-président est la cause principale des problèmes de l'UDH-Yuki, si ce n'est lui le problème. Nous étions en réunion du bureau politique le 7 décembre 2023, quand nous apprenons que ses communicateurs ont annoncé sur internet, une assemblée générale pour le samedi. Ce n'est pas normal », s'offusque un membre du bureau politique. Pour le congrès qu'il convoque sous peu, les autres croient que le vice-président et ses partisans se sont donnés assez de garanties pour tenir et aller jusqu'au bout. « C'est lui le fauteur de la merde au sein du parti. On sait qu'il est entretenu (...) », prévient un des responsables clés de l'UDH-Yuki.

Ernest Otsouanga



**OUVERTURE DES LIGNES  
ETOUMBI - KELLE & ETOUMBI - MBOMO!!**  
après une interruption momentanée de la ligne  
Etoumbi - Kelle, votre transporteur vous annonce  
sa relance et l'ouverture du tronçon Etoumbi - Mbomo

**Brazzaville  
ETOUMBI - KELLE**  
tous les  
**MARDIS**  
**SAMEDIS**



**Brazzaville  
ETOUMBI - MBOMO**  
tous les  
**JEUDIS**

**Désormais  
voyagez  
JUSQU'À  
MBOMO!!**

www.oceandunord.com  
contact@oceandunord.com

Phones: 05 728 88 33/ 06 587 44 60  
Direction Brazzaville: 01, rue Ango av de la tsiémé Mikalou.

# QUELLE ATTITUDE L'HISTORIEN DOIT ADOPTER FACE AU DRAME D'ORNANO?

**L'Historien n'accuse pas. L'Historien ne juge pas. L'Historien ne condamne pas. Il explique les faits. Il propose des pistes de réflexion. Le 20 Novembre 2023, le Congo a été violemment secoué par une horrible tragédie. Trente-deux jeunes, garçons et filles âgés de 18 à 25 ans désireux de répondre à l'appel de la Nation pour servir sous son drapeau ont trouvé la mort dans une folle bousculade nocturne au stade d'Ornano.**



Une soirée regrettable

Rapidement, le gouvernement a mis en place une Commission de crise. Le premier ministre, certains de ses ministres et autres hommes politiques se sont portés au chevet des blessés dans les hôpitaux de la place. Le président de la République a reçu les familles éplorées. Il a promis à chacune d'elles le recrutement en lieu et place de leur fils disparu, d'un membre vivant de la même famille en âge d'être recruté. Une enve-

loppe a été débloquée pour leur permettre d'organiser les funérailles. Une journée de deuil a été décrétée sur toute l'étendue du territoire. Le 28 Novembre, devant les Parlementaires des deux chambres réunis en Congrès pour la commémoration des 65 ans de la République, le chef de l'Etat a débuté son allocution sur l'état de la Nation par une minute de silence en hommage à ses jeunes gens arrachés à la vie sur les chemins à la

recherche d'un emploi. L'enquête administrative diligentée a déjà donné ses résultats. Les voix autorisées ont annoncé des sanctions concernant un certain nombre de militaires reconnus comme étant responsables de la macabre panique. De l'avis du grand nombre, ces mesures sont certes louables, mais insuffisantes pour apaiser les douleurs d'une Nation congolaise poignée dans ses entrailles. Elles ne sem-

blent pas de nature à redonner confiance à un peuple démuné face à l'incurie endémique des pouvoirs publics ; un peuple qui ne cherche qu'à se réconcilier avec son élite politique, civile et militaire. Ces mesures pour atteindre ce que tous attendent de l'Etat doivent être complétées par tant d'autres tout aussi concrètes. Celles-ci serviront à aider les familles éplorées à faire leur deuil et à se libérer de toute culpabilité. Elles doivent être de ce fait, fortes, décisives et surtout porteuses d'espoir et d'espérance. La catastrophe humaine que nous venons de vivre n'est-elle pas une occasion rêvée pour un Etat attentif aux messages que lui envoient son peuple de regarder la Nation dans les yeux afin de réconcilier ses diverses composantes qui, chacun le sait et le dit, se regardent en chien de faïence ? Le sursaut de l'Etat est non seulement nécessaire, mais il est surtout attendu car ce pays a besoin d'être réunifié. Les responsabilités une fois établies, les sanctions définitivement prononcées et les veillées mortuaires dispersées, l'Etat doit organiser une grande cérémonie d'hommage de la Nation tout entière reconnaissante à ses fils et ses filles emportés par le tourbillon. Devant les familles et la foule de citoyens rassemblées, il doit prendre des mesures urgentes et justes pour l'accès des jeunes à l'emploi car le drame que le pays a connu est bien

la conséquence du chômage massif et chronique de cette couche, la plus nombreuse et la plus en difficulté de notre population ; élever chaque disparu au rang de Chevalier du Mérite Congolais ; nommer à titre posthume, chacun et ce, selon des critères clairement définis à un grade militaire jugé équivalent.

Ce sursaut est aussi attendu pour reconnaître la qualité de pupille de la Nation au cas où cela serait avéré à la progéniture de chacun des disparus, instituer une journée nationale du 20 Novembre, journée des Martyrs, pour un pieux recueillement sur les différents lieux de mémoire comme tels répertoriés à travers le territoire ; inaugurer une place du 20 Novembre 2023 dans les environs immédiats du stade d'Ornano auréolée d'un monument historique en mémoire des trente-deux martyrs, jeunes gens arrachés à leurs familles et à la vie pour avoir voulu servir la République et la Nation ; édifier à l'endroit du stade où sont tombées la plupart des victimes une stèle commémorative posée sur une pierre tombale commune, sorte de mur géant sur lequel seront gravés les noms et prénoms, sexe et âge des victimes ; pour que leurs âmes reposent en paix.

**Hopiel EBIATSA,  
Historien et Ecrivain**

## Pollution du littoral

# PLUS DE PEUR QUE DE MAL À POINTE-NOIRE

**Les Congolais en général et les défenseurs de l'environnement en particulier ont paniqué suite à la publication d'une vidéo faisant état d'une nappe d'hydrocarbures sur le littoral à Pointe-Noire. Sans enquête, des langues légères ont indexé la Société nationale des pétroles du Congo (SNPC) via sa filiale la Congolaise de raffinage (CORAF). Immédiatement, la direction générale a mobilisé les experts et l'enquête menée n'a relevé aucune anomalie, tandis que le ministre des Hydrocarbures Bruno Jean-Richard Itoua qui a fait le déplacement de Pointe-Noire, a demandé à la population de ne pas s'inquiéter.**

La direction générale de la Société nationale des pétroles du Congo ne relève qu'aucun fait qui confirme la survenue d'une pollution du fait de l'activité de la société Congolaise de raffinage (CORAF). Mais, au-delà, elle a organisé via des sociétés spécialisées, des actions en vue de nettoyer les traces d'hydrocarbures observées. Et, sur instruction du gouverne-

ment, la SNPC a pris toutes les mesures possibles en faveur de la population riveraine. Elle a mis en branle ses équipes au niveau du point de rejet des eaux usées de la CORAF pour une évaluation qui « n'a pas permis de constater la présence d'hydrocarbures à cet endroit ». Même les investigations menées au sein de la même entreprise au niveau du dernier bassin de décantation



On est allé trop vite en besogne, en parlant de la pollution

d'hydrocarbures avant le rejet des eaux usées vers la mer n'ont détecté aucune présence anormale d'hydrocarbures. Cependant, les experts affirment

toutefois que les eaux usées rejetées sont celles qui résultent du processus de raffinage et qui sont traitées suivant les normes et spécifications de

l'administration avant le rejet en mer.

Au titre des mesures prises, la SNPC a fermé la vanne de rejet des eaux usées en mer. De même, elle a vérifié et renforcé l'automatisme des pompes de rejet des eaux usées ; mis en place un comité de crise ; curé les hydrocarbures situés à la surface du bassin de rejet ; prélevé avant rejet les eaux pour analyse de la teneur en hydrocarbures. De son côté, le gouvernement qui s'est réuni en urgence pour circonscrire l'avarie et la réparer, a indiqué que « tout danger a été écarté. La plage est fréquentable, et les équipes de nettoyage poursuivent leur travail à la recherche d'éventuels résidus ».

Le ministre des hydrocarbures qui a été à Pointe-Noire au nom du gouvernement, est parvenu à la même conclusion que la SNPC. Il a demandé à la population de ne pas s'alarmer, de ne pas s'inquiéter.

**M.S.**

Parlement

## UN VOTE CONSENSUEL DE LA LOI DE FINANCES 2024

**Les députés de la majorité et de l'opposition ainsi que des indépendants ont approuvé à l'unanimité le 14 décembre dernier à Brazzaville, le projet de loi de finances de l'Etat pour l'année 2024 au cours d'une plénière conduite par le président de l'Assemblée nationale Isidore Mvouba. Une atmosphère particulière a régné à l'hémicycle de la chambre basse du parlement où un débat fructueux a eu lieu entre les élus du peuple et les ministres Jean Baptiste Ondaye et Ludovic Ngatsé en charge respectivement des finances et du budget.**

Vingt députés toute obédience confondue ont pris la parole pour faire des observations et poser des questions aux deux membres du gouvernement porteurs dudit projet de loi, arrêté en recettes à la somme de 2605 milliards 700 millions de FCFA et en dépenses à 2069 milliards 651 millions de FCFA, avec un excédent de 536 milliards 39 millions de FCFA. Ce projet de loi de finances est le premier qui expérimente le mode de budgétisation par programme et implémente d'autres particularités. A cet effet, le président de la commission économie et finances de l'Assemblée nationale Maurice Mavoungou, a indiqué qu'il y aura dorénavant un fonds pour l'entretien routier et l'assainissement urbain qui sera abondé à hauteur d'environ 28 milliards de FCFA. Dans les débats, la prise en compte de la problématique de la décentralisation, notamment la création d'un sous compte



**Henri Djombo**  
vice-président du groupe parlementaire de la majorité

dans les livres de la Banque des Etats de l'Afrique centrale dédié aux impôts locaux a été bien appréciée par les députés. Il en est de même pour la perception directe par les receveurs des collectivités locales des impôts forfaitaires

sur les pylônes.

Le ministre Ludovic Ngatsé estime que le budget de l'Etat 2024 est différent des autres lois de finances parce qu'il prend bien en compte les préoccupations principales des collectivités locales dont l'entretien des routes avec le nouveau fonds qui a été créé.

De son côté, le ministre Jean Baptiste Ondaye a souhaité que l'approche du budget programme axé sur les résultats qui entre en vigueur dès 2024 puisse, à court terme, orienter la gestion des finances publiques et conduire le pays vers un développement effectif.

Prenant la parole, le premier vice-président du groupe parlementaire de la majorité, Henri Djombo s'est exprimé en ces termes : « *les interventions des députés comme on a pu le constater ne remettent pas en cause les options qui ont été choisies ainsi que les montants corrigés proposés par la commission* ». Il a proposé le pas-



**Pascal Tsaty Mabiala**  
chef de file de l'opposition

sage au vote pour le compte des députés de la majorité. Intervenant à son tour, le chef de file de l'opposition, Pascal Tsaty Mabiala a déclaré : « *l'intérêt général, l'intérêt national commande que les députés de tous les groupes de l'opposition, quoi qu'on est beaucoup*

*de choses sur ce budget dans sa conception et qui seront pris en compte comme l'ont dit les deux ministres, nous avons foi qu'il en sera ainsi. C'est pour cette raison que nous votons avec la majorité ce budget* ».

Au finish, le consensus s'est dégagé et le projet de loi de finances pour l'année 2024 a été voté à l'unanimité.

Au cours de la même plénière, les députés ont examiné et adopté le projet de loi autorisant la ratification de l'accord de prêt de 550 milliards 344 millions de FCFA entre la République du Congo et la Banque Africaine de Développement (BAD). Ce prêt va permettre le financement du projet d'appui à la gouvernance et à la diversification économique ainsi que le projet de loi portant orientation de la réforme de l'Etat.

Avant d'ouvrir la séance plénière du 14 décembre 2023, Isidore Mvouba avait demandé aux députés d'observer une minute de silence en mémoire de l'ancien président de l'Assemblée nationale, André Mouélé décédé en France.

**Naomi Mataza**

## LES SÉNATEURS ADOPTENT TROIS PROJETS DE LOI POUR AMÉLIORER LE CADRE DE VIE ET BOOSTER L'ÉCONOMIE

**Les sénateurs réunis en plénière sous la direction du premier vice-président du sénat Donatien Ralcoh Mouanda Kintsinga, ont examiné et adopté le 15 décembre dernier, trois projets de loi portant respectivement sur le budget de l'Etat exercice 2024 ; la loi autorisant la ratification de l'accord de prêt entre la République du Congo et la Banque africaine de développement (BAD) pour le financement du programme d'appui à la gouvernance et à la diversification économique (PADGE) et la loi portant orientation de la réforme de l'Etat.**

Le budget de l'Etat exercice 2024 s'élève à 2605 milliards 700 millions de FCFA. Notons que ce budget a été élaboré dans un contexte national où la croissance économique va s'établir à 5,8% en 2024. La production pétrolière est de 107,755 millions de barils. L'estimation d'un baril est de 75 dollars avec un taux d'échange de 590 FCFA. La production gazière commercialisable est de 29,3 milliards de FCFA. Dans sa mise en œuvre, ce budget tient non seulement compte du programme conclu avec FMI, mais aussi du nouveau mode de gestion des finances publiques. Ce budget prend en compte les objectifs du Plan national de développement (PND) 2022-2026.

A cet effet, le gouvernement a arrêté quelques mesures d'accompagnement, parmi lesquelles, on peut citer entre autres, l'institution du Fonds national de l'entretien routier; l'institution du Fonds d'aménagement des infrastructures forestières; la création d'un fonds de concours intitulé Programme des Réformes axés sur les Résultats (PforR). A cela, s'ajoutent, l'institution d'un Comité de suivi et évaluation des recettes budgétaires qui consiste à déterminer la quote-part des collectivités locales et des organismes communautaires ou internationaux ; l'institution d'une taxe sur les déchets plastiques et ménagers destinée à financer les dépenses d'assainissement des communes



**Donatien Ralcoh**  
**Mouanda Kintsinga,**  
premier vice-président

de Brazzaville, Pointe-Noire, Dolisie, Nkayi, Mossendjo et Ouessou ; l'opérationnalisation du Fonds d'appui au service postal, portant réglementation du secteur des postes, pour la couverture des zones et localités non couvertes par le service postal, conformément au texte d'application de la loi n° 10-2009.

Pour le ministre en charge du

Budget Ludovic Ngatsé, cette loi de finances qui tient compte des faiblesses constatées les années antérieures, apporte des innovations importantes, dans sa vocation à financer et à résoudre les problèmes des congolais. « *Nos collectivités se plaignent du fait qu'elles ne reçoivent pas des fonds qui leur sont destinés. Mais dans ce budget, nous avons prévu des mécanismes pour que demain l'argent aille directement dans les comptes des collectivités locales. Nous avons créé un fonds qui est d'environ 30 milliards de FCFA devant permettre de financer à la fois, l'entretien routier, l'assainissement de Brazzaville et Pointe-Noire, au-delà des autres mesures d'investissements prises pour la construction des nouvelles routes aussi bien à Brazzaville, Pointe-Noire qu'à l'intérieur du pays* », a souligné le ministre du Budget, des Comptes publics et du Portefeuille public, Ludovic Ngatsé.

En effet, les sénateurs ont également adopté le projet de loi autorisant la ratification de l'accord de prêt que la République du Congo a signé

avec la Banque africaine de développement (BAD) pour le financement du Programme d'appui à la gouvernance et à la diversification économique. Ce programme vise ainsi à renforcer la résilience de l'économie congolaise et à réduire sa dépendance au secteur pétrolier, tout en veillant à concilier les impératifs de croissance à ceux de la lutte contre le changement climatique. Il comprend donc, l'amélioration de la gouvernance économique et budgétaire ainsi que la diversification économique et la valorisation des ressources naturelles.

La loi portant orientation des réformes de l'Etat, quant à elle vise notamment à simplifier et à améliorer les rapports entre l'administration publique et les usagers ; moderniser l'administration publique à travers le recours à divers instruments dont la numérisation ; renforcer la décentralisation et promouvoir l'action participative des citoyens à la gestion des affaires publiques ; renforcer la transparence et la bonne gouvernance.

**Dim-M.M.**

Exploration pétrolière

## LA SNPC PLUS QUE JAMAIS DÉTERMINÉE

**Plus rien ne semble empêcher la Société nationale des pétroles du Congo (SNPC) de s'engager dans la nouvelle aventure, celle qui consiste à explorer l'or noir. Un contrat de numération de la base des données a été scellé récemment avec certaines sociétés dont l'expertise en la matière et en interprétation des données renforce cette option.**



Maixent Raoul Ominga, Directeur général annonçant les nobles ambitions de la SNPC

**A**fin d'accroître le niveau d'investissement lié aux capacités et ressources de la Société nationale des pétroles du Congo, le directeur général Maixent Raoul Ominga annonçait récemment qu'un effort sans précédent a été réalisé pour l'acquisition

d'équipements de forage et de complétion. Il précisait aussi que, cette action a été rendue possible pour que la SNPC se dote des équipements performants, qui lui permettront de jouer pleinement son rôle de société opératrice.

Cette ambition, dont l'ultime

option est l'exploration, se heurterait aux caprices de la hiérarchie, alors que la détermination de la SNPC semble non négociable. Des sources sûres indiquent que la SNPC serait obligée de prendre des initiatives devant la conduire à contourner le blocus et envisa-

ger l'exploration avec ou sans l'accompagnement de ceux qui devraient en être les premiers soutiens hiérarchiques.

Ce que confirme « le quotidien du contient Africa intelligence » du 11 décembre 2023 sous le titre « la SNPC affûte ses ambitions d'exploration malgré les réticences de son ministère de tutelle ». Ce webzine d'investigation prétend en effet que « la Société nationale des pétroles du Congo souhaite numériser sa base de données. Elle espère que cette modernisation lui permettra notamment de se lancer dans un projet inédit d'exploration, qui ne bénéficie pas du soutien du ministère des hydrocarbures ». Il est dit que les rapports sismiques, résultats de forage seront numérisés sous peu en application d'un contrat signé en novembre la société spécialisée dans la digitalisation et l'interprétation de données pétrolières, Pan African Energy Services Congo (Pesco), une filiale du groupe ivoirien Pan African Energy Services Group (PESG) qui travaille avec Petroci et Foxtrot International.

« D'une durée initiale d'un an, ce contrat devrait mobiliser plus d'une vingtaine de consultants à Pointe-Noire. Une partie sera dépêchée depuis Abidjan, tandis qu'une autre sera recrutée localement. Le premier kick-off meeting a eu lieu le 8 décembre à Pointe-Noire, mais les activités devraient commencer

au début de l'année 2024. L'initiative ne doit rien au hasard : la SNPC ambitionne de se lancer à moyen terme dans l'exploration onshore en ciblant en priorité le permis Mayombe II. Or, la société d'État sait que la numérisation des données représente un prérequis indispensable à l'amorce des discussions avec d'éventuels partenaires techniques et financiers. Ce projet d'exploration onshore, dont la faisabilité reste sujette à caution, est une première dans l'histoire de la SNPC, qui s'était jusqu'ici contentée d'un rôle de partenaire auprès des opérateurs pétroliers actifs dans le pays. Portée par le directeur général de la SNPC, Maixent Raoul Ominga, l'idée n'est pas particulièrement soutenue par le ministre des hydrocarbures Bruno Jean-Richard Itoua, avec qui les relations sont loin d'être au beau fixe. Bruno Itoua ne croit pas aux chances de réussite d'une telle entreprise, qu'il juge trop risquée et trop coûteuse. Il a toutefois accordé à la SNPC son autorisation pour ce projet », lit-on dans Africa intelligence.

C'est aussi dans cette optique que la SNPC a signé, le 16 juillet 2023 à Alger, un protocole d'entente pour le partenariat, avec la Société nationale algérienne en charge de la recherche, de la production, du transport, de la transformation et de la commercialisation des hydrocarbures, en sigle Sonatrach.

Marlène Samba

Ministère de l'Agriculture

## NÉCESSITÉ DE FAIRE UNE ÉTUDE DE FAISABILITÉ SUR L'IMPACT DE LA CRISE ALIMENTAIRE

**Au nombre des conséquences néfastes de la pandémie du COVID-19, figure en bonne place l'augmentation du taux de pauvreté dans le pays, due à la crise alimentaire. C'est pourquoi, le gouvernement et la Banque mondiale avaient commandé une étude sur l'impact de la pandémie sur les groupes vulnérables en zones urbaines et rurales. La restitution de cette étude a eu lieu le jeudi 14 décembre dernier à Brazzaville. La cérémonie était patronnée par le directeur de cabinet du ministre en charge de l'agriculture Pascal Robin Ongoka, en présence de la coordination du PDAC.**

**L**a pandémie du coronavirus, COVID-19 qui a secoué le monde a eu des impacts négatifs sur le vécu des populations. Ils se traduisant en termes d'explosion des prix des denrées alimentaires de premières nécessités sur le marché, l'inflation et l'augmentation de taux de pauvreté dans le pays. Le coordonnateur national du Projet d'appui au

développement de l'agriculture économique (PDAC) Isidore Ondoki, l'a si bien dit : « c'est à la suite de la Covid-19 que nous avons constaté qu'il y a eu augmentation du taux de pauvreté. D'ailleurs, les études des institutions comme la FAO et la Banque mondiale montrent qu'il y a eu régression en ce sens-là. C'est-à-dire que le taux de pauvreté a augmenté.



Vue partielle des participants

Cette étude permettra donc au gouvernement de prendre les bonnes décisions économiques, sociales », a indiqué le coordonnateur national.

Il y a donc lieu raisonnablement de s'interroger sur la capacité de résilience des populations de notre pays. C'est ce qui a poussé le gouvernement de diligenter une

étude portant sur l'impact de la crise alimentaire et de l'inflation sur les groupes vulnérables en zones urbaines et rurales.

« Dans un pays où près de 50 % de la population est considéré encore comme vivant sous le seuil de la pauvreté, une telle étude pourra servir de guide pour les autorités, dans leur

programmation. En commentant cette étude, le gouvernement a souhaité obtenir les principaux indicateurs de vulnérabilité des populations, les informations et les données sur la fluctuation des prix des denrées alimentaires de base, comme le manioc, l'huile, l'igname, la viande, la farine, le blé ; le poisson et bien d'autres », a souligné Pascal Robin Ongoka, directeur de cabinet du ministre en charge de l'agriculture.

Ouvrant les travaux de cet atelier, le directeur de cabinet du ministre en charge de l'agriculture à en sus exhorter les acteurs à obtenir des bonnes informations et de les comprendre.

« Vous devez donc chercher à obtenir des informations et à comprendre des hypothèses utilisées par les prestataires pour arriver à certaines conclusions qui sont des hypothèses sur lesquelles certaines politiques publiques pourront se faire ». Cette étude a été réalisée par le cabinet Africa expert opportunity.

Dim-Martie Mizère

Afrique centrale

## UNE INFLATION PERSISTANTE MAIS EN NET RECUL

**C'est le constat fait par le quatrième et dernier Comité de politique monétaire de l'année de la Banque des Etats de l'Afrique centrale (BEAC), tenu le 12 décembre 2023 en visioconférence. Sous la supervision de son président statutaire, le gouverneur Abbas Mahamat Tolli, le comité a décidé de maintenir inchangés les Taux d'intérêt des appels d'offres, Taux de la facilité de prêt marginal, les Taux de la facilité de dépôt, les coefficients des réserves obligatoires sur les exigibilités à vue et sur les exigibilités à terme.**

Cette session est la troisième du genre qui donne lieu à une conférence de presse hybride, c'est-à-dire en présentiel et en distanciel, du gouverneur du président Abbas Mahamat Tolli avec des journalistes des pays membres de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale. Cette rencontre a été initiée afin de permettre aux populations des Etats de la CEMAC de mieux comprendre le tableau de bord et les perspectives monétaires dans la sous-région. Cette conférence de presse élargie s'est articulée autour des grandes conclusions contenues dans le communiqué final du Comité de politique monétaire de la BEAC.

La session a examiné entre autres, l'évolution récente de la conjoncture économique et les perspectives macroéconomiques sous-régionales et internationales. Elle a relevé, au niveau international, un ralentissement de l'activité éco-



Abbas Mahamat Tolli

nomique mondiale, en raison des contreperformances du secteur manufacturier dans les économies avancées, de la faiblesse du secteur immobilier en Chine et du durcissement des conditions monétaires dans la plupart des économies avancées et émergentes. Elle

s'appuie sur les perspectives mises à jour en octobre 2023 par le Fonds monétaire international (FMI) selon lesquelles, « la croissance mondiale estimée à 3,5 % en 2022, devrait revenir à 3,0 % en 2023, puis à 2,9 % en 2024. Parallèlement, les tensions inflationnistes de-

vraient s'atténuer, avec un taux d'inflation qui devait passer de 8,7 % en 2022 à 6,9 % en 2023 et à 5,8 % en 2024 ».

Le Comité de politique monétaire relève, qu'au plan sous régional : « les perspectives macroéconomiques et financières resteront marquées par une croissance économique qui reviendrait de 2,8 % en 2022 à 2,2 % en 2023, grevée principalement par un recul plus important de l'activité pétrolière ; des tensions inflationnistes persistantes à 5,6 % en moyenne annuelle en 2023 comme en 2022 ; un excédent du solde budgétaire ; une augmentation de la masse monétaire de 9,2 % en 2023, contre 13,5 % en 2022 ; un recul des réserves de change qui reviendraient de 4,95 mois d'importations des biens et services en 2022 à 4,12 en 2023 et un taux de couverture extérieure de la monnaie qui passerait de 73,1 % en 2022 à 71,1 % en 2023 ; la poursuite du dynamisme des opérations sur le marché primaire des valeurs du trésor marquée par une augmentation sur un an de l'encours de 17,4 % à 6 027,2 milliards à fin septembre 2023 ; ainsi que la vigueur du marché secondaire avec 1 341 opérations d'achats-ventes de titres pour un montant nominal de 3 142,4 milliards ».

Face aux incertitudes fortes au niveau international et au niveau sous régional ; à des réalisations macroéconomiques plutôt favorables, à une position extérieure confortable et à une inflation en recul

depuis le troisième trimestre 2023 mais toujours persistante; le Comité de politique monétaire a décidé de maintenir inchangés ; « le Taux d'intérêt des appels d'offres à 5,00 % ; le Taux de la facilité de prêt marginal à 6,75 % ; le Taux de la facilité de dépôt à 0,00 % ; les coefficients des réserves obligatoires à 7,00 % sur les exigibilités à vue et 4,50 % sur les exigibilités à terme ».

Concernant la gestion de la liquidité dans la CEMAC, le Comité a autorisé la BEAC à émettre des Bons sur des maturités comprises entre 14 et 28 jours, afin d'accélérer la résorption de l'excès de liquidité bancaire sur le très court terme et mieux monitorer son évolution. Dans ses réponses aux préoccupations des journalistes, le gouverneur Abbas Mahamat Tolli a insisté sur le fait que l'ensemble des objectifs de politique monétaire demeure inchangé. Sur l'impact des grands conflits en cours dans le monde, il a déclaré : « nous ne sommes pas toujours sortis de l'ornière. Des mesures sont prises. Parlant du conflit russo-ukrainien, on assiste à une tendance baissière de l'inflation ». Quant aux conséquences de la guerre Israël-Palestine en Afrique centrale, le gouverneur « ne voit pas d'impacts sur le marché du pétrole. Je ne pense pas que cela impacte de manière considérable le cours du pétrole. Et, les effets sur l'international sont peu perceptibles ».

Ernest Otsouanga

ZLECAF

## MUTUALISER LES IDÉES POUR MAÎTRISER L'ÉVOLUTION DU CONTEXTE INTERNATIONAL ET RÉGIONAL

**Il s'est tenu du 12 au 14 décembre dernier, un séminaire régional portant sur la modernisation des procédures douanières en vue d'atteindre des objectifs de la Zone de libre-échange continentale africaine (Zlécaf). Ce séminaire qui a été ouvert par le ministre de l'Economie et des Finances Jean Baptiste Ondaye, a connu la participation des cadres douaniers venus des différents pays africains et des représentants des institutions internationales.**

Ce séminaire s'inscrit dans le cadre du rôle auquel est appelé à jouer l'institution douanière dans l'opérationnalisation de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF). C'est pourquoi, les douaniers ont été invités à faire bon usage des connaissances reçues. Pour le ministre de l'Economie et des Finances Jean Baptiste Ondaye, « le présent séminaire vise l'atteinte des objectifs de l'agenda 2060. Il représente une contribution significative aux ambitions d'intensification du commerce intra-africain dont le leitmotiv demeure la

ZLECAF, en tant que grand marché unique d'environ 1.2 milliards de personnes pour un PIB estimé à 2500 milliards de dollars ».

Dans le cadre de la mise en œuvre de cette zone, le Congo qui n'entend pas rester en marche de ce grand marché commun, a mis en place une stratégie qui s'articule autour de six axes, à savoir, des réformes macro-économiques ; la mise en place d'un dispositif réglementaire ; la diversification de l'économie, le développement des infrastructures; l'adaptation des politiques publiques, le suivi et évaluation stratégique.



Qui veut aller loin ménage sa monture

La démarche entreprise par le Congo est celle de la vision commune en matière de réformes fiscales qui occupent encore l'essentiel des activités de la douane qui, en tant que régie financière est appelée à remplir

les nouvelles missions en sus de celles jugées classiques, en lien avec le programme des tarifs préférentiels, en rapport avec le programme des tarifs édités par la ZLECAF. A en croire le ministre de l'éco-

nomie et des finances, « au sujet des défis de la douane d'aujourd'hui et de demain, votre séminaire constitue un cadre privilégié d'échanges. Pour ce faire, vous devriez mutualiser vos idées en vue d'innover et de proposer des solutions qui tiennent compte de l'évolution prévisible du contexte international et régional ».

Rappelons que la ZLECAF est entrée en vigueur en 2019 et regroupe 54 pays africains signataires de l'accord. Ces principaux objectifs sont entre autres, créer un marché continental unique pour les biens et services ; développer le commerce intra-africain ; renforcer la compétitivité et soutenir les transformations économiques des pays africains, mais aussi promouvoir le développement industriel.

Signalons que ce séminaire a été organisé par le Département des Finances Publiques du Fonds Monétaire International en partenariat avec AFRI-TAC et le soutien financier du Gouvernement du Japon, en tant que partenaire du ministère des Finances.

Dim-Martie Mizère



Lutte contre la corruption

## A QUAND LES SANCTIONS CONTRE LES INDÉLICATS

**C'est pour bientôt, si l'on s'en tient au message du président de la Haute Autorité de Lutte contre la Corruption (HALC) Emmanuel Ollita Ondongo. Dans ce message publié le 9 décembre 2023, à la faveur de la célébration de la journée internationale contre la corruption, le président de la HALC a annoncé que cette institution publiera sous peu, les résultats des enquêtes diligentées dans certaines administrations publiques et privées. On peut dire qu'il était temps que cette institution passe aux actes pour qu'elle soit utile pour le développement du Congo et partant pour le plus grand profit et plaisir du peuple.**

Le président de la HALC Emmanuel Ollita Ondongo doit aller au-delà de l'observation du mal, participer à la transformation du Congo et non seulement se faire le témoin d'une transformation qu'il peut constater ou expliquer. Cela dit, la HALC doit prendre toutes les initiatives nécessaires à l'accomplissement de sa noble mission qui consiste à prévenir et à lutter contre la corruption, la concussion, la fraude et les infractions. Il ne s'agit pas ici de répudier le travail intellectuel, mais plutôt de lui assigner un nouveau rôle, celui de travailler sur le monde concret. Les Congolais attendent des actes concrets pour comprendre exactement le vrai rôle de la HALC. Cependant, une lueur d'espoir pointe à l'horizon, dès lors que le président de cette institution allègue dans son message

du 9 décembre 2023 que «*la HALC réunie actuellement les conditions idoines, aux fins de procéder aux délibérations et publications des résultats obtenus en cette fin d'année 2023. Ces dossiers seront transmis aux autorités judiciaires compétentes, notamment, pour les faits susceptibles de constituer des infractions de corruption, de concussion, de fraude et d'autres infractions assimilées*». Poursuivant sa déclaration, il a précisé que cette saisine des autorités judiciaires et éventuellement la condamnation des auteurs des infractions de corruption et infractions assimilées constituent une forte attente des populations. Ces attentes ont été exprimées lors des échanges interactifs réalisés pendant les compagnes de sensibilisation. La population appelle de tous ses vœux la HALC à agir sans



Emmanuel Ollita Ondongo

atermoiement et sans faiblesse quand elle sait que ce fléau a gagné toutes les sphères de la vie sociale. Il n'y a que la sanction qui peut dissuader les potentiels criminels de l'économie nationale. Aussi longtemps que la HALC les caressera dans le sens du poil, ces gaffeurs ne prendront jamais conscience que le Congo a changé. Pourtant, cette institution est censée savoir que la corruption freine le progrès

vers l'atteinte des objectifs de développement durable (ODD) qui sont un appel mondial à agir pour éradiquer la pauvreté, protéger la planète et faire en sorte que tous les êtres humains vivent dans la paix et la prospérité. Les Congolais savent que vous avez consacré beaucoup de temps à la sensibilisation et à la pédagogie ; il faut maintenant passer aux actes concrets parce que la HALC n'a pas

été créée pour être mais plutôt pour faire. Pour tout dire, la HALC a d'abord un objectif pratique qui consiste à changer la vision des Congolais par rapport à l'intérêt général. Il s'agit en réalité d'éliminer la corruption sous toutes formes. Cela ne peut être obtenu autrement que par la punition. La HALC possède des pouvoirs qui lui permettent de sévir en toute légalité et sérénité.

En guise d'illustration, cette institution de répression peut se saisir ou être saisie par des tiers. Ce qui revient à dire que la HALC ne peut pas être en panne d'informations sur des infractions commises et leurs auteurs présumés.

Ainsi, la théorie et la pratique doivent entrer dans une interaction nécessaire et féconde. Sous cet angle, la HALC est la seule à pouvoir déterminer lucidement les fins et les moyens de l'action à engager. De notoriété publique, il est admis que les conséquences éduquent mieux que les conseils. La HALC a promis, la HALC doit réaliser pour le plus grand salut du peuple congolais. Cette promesse revêt un caractère impératif parce qu'elle est d'un rendez-vous à ne pas manquer.

Patrick Yandza

### Nécrologie

## QUI A TUÉ BAKOURÉ SIDI DANS SA BOUTIQUE À MIKALOU?

**Le choc est à son comble à Mikalou et les interrogations sur le mobile de ce meurtre, fusent de partout. Pendant ce temps l'auteur du crime court encore. Cet assassinat a eu lieu dans sa boutique la nuit du 9 au 10 décembre 2023 au N°1 de la rue Souanké à Mikalou. Bakouré Sidi, c'est son nom est vraisemblablement, d'origine étrangère. Le corps sans vie de ce jeune vendeur de l'alimentation Ousmane, était découvert par son voisin.**

Bakouré Sidi, sujet ouest-africain vendait dans l'alimentation Ousmane, située au croisement de l'avenue de la Tsiémé avec la rue Souanké à Mikalou, dans la zone de l'arrêt de bus Pharmacie, à un jet de pierre de l'ex-boulangerie-croissanterie. Un couteau était abandonné à côté du corps sans vie de Bakouré Sidi. Le cadavre avait des blessures au cou. En effet, son corps avait été découvert le 10 décembre vers 8 heures dans la boutique, par un autre commerçant. Ayant remarqué que l'alimentation de son frère était fermée alors que d'ordinaire elle est ouverte très tôt. Le voisin a toqué en vain à la porte principale. Il est passé par la porte arrière. C'est là

qu'il découvre l'irréparable. Il est surpris par la présence d'un corps inanimé de son frère. Il alerte le propriétaire de la parcelle, les voisins, la police et la gendarmerie.

Les enquêteurs du commissariat central de Kibéliba arrivent en premier, suivis de ceux de la brigade territoriale de la gendarmerie de Talangaï. Leur constat est formel. «*Bakouré Sidi est mort depuis la nuit. Il y a des éclaboussures de sang sur le mur et des objets tranchants proches du cadavre. Il y a aussi des préservatifs à côté du même cadavre. La victime pourrait connaître celui ou ceux qui l'ont assassinée. Elle pourrait avoir été mise en confiance au point d'ouvrir sa porte avant d'être surpris soit par des gens*



Des curieux sur le lieu du crime

qui accompagnaient la personne qui a servi d'appât ». Les mêmes enquêteurs annoncent que son téléphone est aussi introuvable et ne sonne pas. Le ou les bourreaux ont emporté toute la recette du jour. Mais, un jeune du quartier qui partait acheter du pain vers minuit, affirme qu'il a vu une jeune dame debout à l'angle de la rue Souanké accompa-

gnée de trois hommes qui lui ont demandé pourquoi sort-il aussi tard. «*Je sens la faim, je vais acheter du pain* », leur aurait-il répondu. Il suspecte la dame et les trois hommes. Les voisins disent que Bakouré Sidi était un chaud lapin. «*Les filles défilaient presque chaque nuit dans sa boutique. Il passait ses nuits au milieu de la marchandise avec des copines.*

Ces derniers temps, la plus régulière et la plus remarquable était une RDC », explique l'un d'eux. S'agirait-il d'un crime passionnel, d'un meurtre, d'un coup monté, d'un règlement de comptes, les enquêtes diligentées par la police et la gendarmerie détermineront avec exactitude ce qui s'est réellement passé.

E.O.

Conflit homme/éléphant

## LES ÉLÉPHANTS CONTINUENT DE FAIRE DES VICTIMES À MBOMO

**Il ya peu, un jeune de 27 ans a été fauché par un éléphant en furie au village Kékélé, situé à 45 kilomètres de Mbomo. En compagnie de deux autres garçons de la famille, le nommé Mouéndé Owolo était parti en forêt, pour une partie de chasse relative aux préparatifs du rituel de la période post-circoncision de son cadet, aujourd'hui en réclusion dans un sanctuaire érigé pour la circonstance. C'est une tradition chez les Mboko et les Kotta, une étape incontournable pour devenir un "homme" dans ces communautés.**

La scène est horrible, les témoignages poignants. Après une partie de chasse peu fructueuse, Mouéndé et ses deux compagnons n'ont pu abattre qu'un seul gibier : insuffisant pour nourrir les nombreux participants et invités conviés à la cérémonie qui se profile à l'horizon. Le lendemain, alors que l'un des chasseurs est renvoyé au village avec la maigre moisson de la veille, le jeune Mouéndé et son autre compagnon ont résolu de poursuivre la chasse, dans l'espoir d'avoir mieux. Chemin faisant, ils ont repéré les abattures (traces) des éléphants sur leur piste. Les deux compagnons se sont mis à s'interroger sur la conduite à tenir : contourner la horde d'éléphants ou rebrousser chemin ? Avant de prendre l'option appropriée, au loin, ils ont aperçu l'un des animaux ne présentant aucun signe apparent de nervosité. Puis, ce dernier s'est mis à barrir à tue-tête. Au lieu de se faire discret, le jeune Mouéndé a plutôt fait usage de sa machette, en la frappant contre un tronc d'arbre, sans doute dans le but de faire fuir le troupeau d'éléphants. Mais, ce geste a été considéré par l'animal embusqué comme un acte de provocation, sinon une déclaration de guerre. Tout furieux, il a accouru vers le lieu d'où est partie cette bravade. L'instinct de conservation a amené chacun des chasseurs à se mettre à l'abri. Si l'autre chasseur a pu s'en tirer en se cachant derrière un buisson épais, Mouéndé lui, s'est contenté de se placer entre deux troncs d'arbres. Il a été vite repéré et rattrapé par l'éléphant en colère : « une colère somme



**Le jeune Mouéndé, après l'attaque de l'éléphant**

toute surprenante », à en croire certaines langues. De toutes ses forces, l'éléphant a lourdement chargé sa victime avec sa trompe, avant de marcher dessus. Puis, il s'est retiré avec tous les autres membres du troupeau. Après un moment d'incertitude et de peur épaisse, le compagnon de Mouéndé s'est mis à sa recherche. Au détour de la piste, il a découvert avec peine le corps sans vie de son frère. Ne pouvant porter seule sa dépouille, le miraculé a vite couru au village,

pour annoncer la douloureuse nouvelle. Est-il besoin de rappeler que depuis plusieurs années, les conflits homme/éléphant ne cessent de prendre de l'ampleur dans les forêts de Mbomo ? Des conflits qui endeuillent de nombreuses familles en suscitant plusieurs interrogations quant à l'avenir des populations riveraines du Parc d'Odzala-Kokoua.

**J.D.**

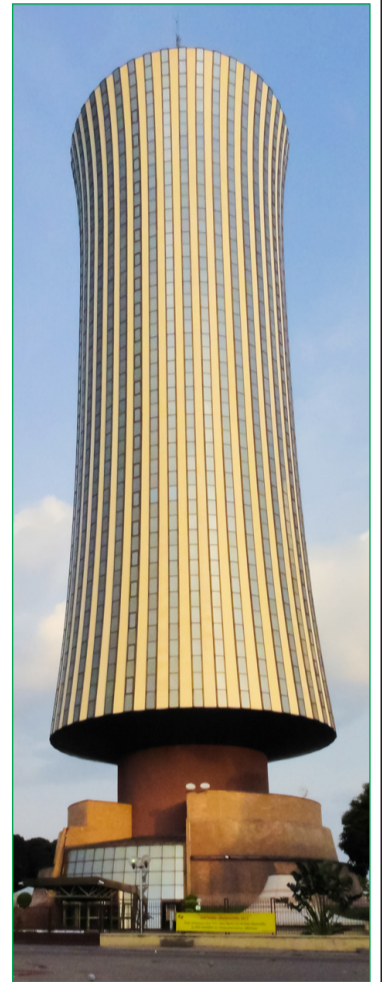
### ANNONCE

A l'occasion des fêtes de fin d'année et du nouvel an, le journal Le Patriote réserve, à compter de sa parution du 26 décembre 2023, des espaces à des prix promotionnels, pour vos messages de vœux de nouvel an, à Son Excellence Monsieur Denis Sassou N'Guesso, Président de la République, Chef de l'Etat et son épouse. □

### HUMEUR

## CANICULE À LA TOUR NABEMBA

Les températures sont de plus en plus insupportables dans l'ensemble des bureaux logés à la Tour Nabemba. Le vieillissement quasi total du système de climatisation centrale de l'immeuble n'offre aucune garantie aux occupants des lieux. Ce qui expose le personnel à des températures du désert auxquelles personne ne peut résister au-delà du seuil de tolérance. « Ici, c'est l'enfer », entend-on souvent dire avant que les bureaux ne se vident vers midi, quand la chaleur atteint son point culminant. A la recherche de meilleures conditions de travail, le personnel émigre vers d'autres destinations, avec tous les désagréments que cela peut créer.



L'obsolescence du système de froid n'est que la partie émergée de l'iceberg. Elle ne fait que traduire l'état de dégradation générale de la Tour Nabemba. Jour après jour, cet état de chose inquiète les occupants et les visiteurs de cet immeuble dont la qualité des services laisse à désirer. Il se trouve que le gouvernement reste insensible aux nombreux cris de détresse émis pour sauver ce bâtiment et ses nombreux occupants. La direction centrale des logements et bâtiments administratifs (DCLBA), la première concernée reste de marbre. A cause de cette négligence humaine, tout ou presque est inopérant dans cet immeuble vieux de quelques décennies seulement. Tout ou presque baigne dans une grande désuétude au point de susciter des sentiments de frayeur chez les connaisseurs du bâtiment. La dégradation graduelle des services dans cet immeuble contraste avec son aspect extérieur.

Il y a encore quelques années, la Tour Nabemba faisait la fierté de Brazzaville et constituait une particularité pour le Congo. Sa forme hyperboloïde, sa façade tronconique et sa hauteur prépondérante lui ont conféré le statut de vitrine de la ville capitale. Ce gratte-ciel de bureaux de 106 mètres de hauteur, avec ses 30 étages, est une conception de l'architecte Jean-Marie Legrand. Ce monstre architectural qui se dresse en plein centre de Brazzaville depuis 1986 abrite plusieurs sièges sociaux, certains services rattachés à la présidence de la République, des organisations sous-régionales, une dizaine de départements ministériels, ainsi que quelques hauts-commissariats.

Trente et trois (33) ans après sa mise en service, la Tour Nabemba n'est plus que l'ombre d'elle-même. La petite cure qui lui a été administrée après les conflits armés de 1997 n'a servi qu'à effacer les traces des violences subies trois mois durant. Aujourd'hui, plus qu'hier, ce bâtiment mérite une attention particulière et nécessite de grands travaux d'entretien et de maintenance, pour restaurer son lustre d'avant. Peu importe le coût.

**J.D.**

Droits de l'homme

## DES APPRÉCIATIONS SUR L'ÉTAT DES LIEUX DES DROITS DE L'HOMME NE CADRENT PAS AVEC LA RÉALITÉ

**La 75<sup>ème</sup> journée internationale de la déclaration des droits de l'homme s'est avérée comme une tribune par excellence dédiée à certaines institutions spécialisées de manipuler l'opinion nationale et internationale. Ces institutions prennent le malin plaisir d'apprécier subjectivement les droits de l'homme au Congo sans tenir compte de la réalité des faits. Si le gouvernement se félicite des avancées enregistrées dans la protection et la promotion des droits de l'homme dans leur ensemble, la société dite civile dénombre plutôt des faiblesses.**

Les acteurs et institutions magnifient les droits de l'homme, chacun selon son bon vouloir. En effet, le 10 décembre 2023, le Congo à l'instar d'autres pays à travers le monde, a célébré, sous le thème : « dignité, liberté et justice pour tous », la journée internationale des droits de l'homme. Si le gouvernement a opté pour une déclaration sur l'état des lieux et les perspectives, les nations unies de leur côté ont organisé une marche ayant regroupé le Conseil consultatif de la société civile et des organisations non-gouvernementales, le Réseau des Leaders et des Associations des Universitaires du Congo (RLAUC). Le Centre d'actions pour la démocratie a pour sa part publié son rapport de l'année.

Par la voix du garde des sceaux, ministre de la justice, des droits humains et de la promotion des populations autochtones, Ange Aimé Wilfrid Bininga, le gouvernement a mis en exergue les avancées réalisées par le Congo en matière de protection et de promotion des droits de l'homme dont la loi du 25

février 2011, portant promotion et protection des droits des populations autochtones et ses textes d'application en font foi. « Ces avancées, saluées et encouragées à juste valeur par les communautés nationales et internationales placent, désormais, la République du Congo en bonne position dans le concert des nations qui œuvrent effectivement à l'amélioration des conditions de vie de cette composante de la population congolaise », se satisfait le gouvernement.

Le ministre en charge de la justice précise par ailleurs que « la République du Congo s'emploie à mettre en œuvre une politique de promotion et de protection des droits de l'homme fondée, entre autres, sur l'égalité, la non-discrimination et l'élimination de toutes les formes de violences faites aux femmes. A ce titre, des actions visant à garantir l'accès à la justice, et de la prise en charge des femmes et filles victimes de violence dans notre pays sont régulièrement menées ». Mais au-delà, affirme le ministre Ange Aimé Wilfrid Bininga, le système de



Le ministre Ange Aimé Wilfrid Bininga

promotion et de protection des droits de l'homme en pleine consolidation, permet de plus en plus, de prendre en compte des particularités propres à certaines composantes de la population congolaise.

Un constat que ne partage pas le Centre d'actions pour la démocratie (CAD) dans son rapport de 132 pages faisant état de 2.098 cas de violation de droits de l'homme en 2023 contre 572 l'an passé. Dans ce rapport, le directeur exécutif du CAD aborde les questions préoccupantes liées particulièrement à l'emploi, à la liberté de la presse et à la liberté d'expression, à la situation des enseignants vacataires et des agents de santé sans statuts, aux expulsions forcées qui laissent les populations sans

abri. « Nous avons également documenté de sérieux problèmes en ce qui concerne l'accès aux soins de santé, mais aussi à l'eau et à l'électricité. Les magistrats pourtant bien payés, sont complices de cette situation. Ils ne sont pas capables d'ouvrir les dossiers et de les faire aboutir. Des dizaines de familles ont été endeuillées et de nombreux jeunes ont été faits handicapés, à cause de la torture », a-t-il affirmé.

Le Conseil consultatif de la société civile et des organisations non gouvernementales, salue quant à lui, les efforts du gouvernement marqués entre autres par l'adhésion et la ratification des différents instruments juridiques dont plusieurs traités et conventions ; la mise en place des institutions et mé-

canismes de prévention de la protection des droits de l'homme ainsi que l'incorporation de divers traités dans les corpus constitutionnels. Cependant, le secrétaire permanent Céphas Germain Ewangui note « la persistance des obstacles pour l'accès de tous à une justice plus équitable ; le non-respect des délais de garde-à-vue et de la détention préventive ; la persistance de la pratique de torture et l'impunité dont jouissent les acteurs et les difficultés d'accès de bon nombre aux services sociaux de base ». Il regrette le fait que l'arsenal juridique mis en place montre ses limites au lieu d'empêcher comme il se doit, les violations des droits de l'homme et des libertés fondamentales. Il en appelle à la mobilisation de tous les acteurs pour changer la donne.

De son côté le président du Réseau des leaders et des associations des universitaires du Congo (RLAUC) Frédéric Menga, estime que le développement du Congo passe par l'accomplissement des devoirs par chaque citoyen. « De la même façon qu'ils privilégient les droits, les citoyens doivent respecter les lois qui régissent la société congolaise. Même si les droits sont inaliénables, le respect des lois, notamment la loi fondamentale et surtout le droit de financement de l'État à travers le paiement des taxes légales s'impose à tous », a-t-il indiqué.

Henriet Mouandinga

## LE TROISIÈME CONCLAVE DES INSPECTEURS DU TRAVAIL AXÉ SUR L'EFFICACITÉ DU SERVICE PUBLIC

**Le directeur de cabinet du ministre d'Etat, ministre de la fonction publique, du travail et de la sécurité sociale, Paul Nicolas Gomez Ollamba a indiqué le mercredi 13 décembre dernier à Brazzaville, que le troisième conclave des inspecteurs du travail permettra d'intégrer dans la réflexion collective, les avantages que doit procurer une coopération fructueuse entre la République du Congo et l'organisation internationale du travail.**

« La thématique de la promotion des partenariats efficaces au centre de vos travaux place assurément ce troisième conclave dans une perspective d'ouverture aux autres entités nationales, gouvernementales, capables d'accompagner la direction générale du travail et ses services déconcentrés, les inspecteurs du travail, dans l'accomplissement sans

faillite de ses missions », a expliqué Paul Nicolas Gomez Ollamba.

Placé sous le thème : « promouvoir les partenariats pour l'efficacité du service public du travail », il avait pour but de penser l'avenir de la direction générale du travail et de ses services déconcentrés que sont les directions départementales du travail, du point de



L'avenir du Congo dépend en grande partie de ses cadres

vue de l'ouverture aux autres entités publiques susceptibles de concourir à divers degrés à l'accomplissement du service public du travail.

Pour le directeur général du travail, Joseph Akon-

dzo Nguiambo, le troisième conclave est une occasion de rendre compte des principales initiatives réalisées depuis les deux premiers conclaves, en lien avec les recommandations formulées lors des pré-

céderentes éditions, mais aussi déterminer les partenariats efficaces pour le service public du travail.

Dim-Martie Mizère

Enseignement supérieur

# INAUGURATION DE L'INSTITUT POLYTECHNIQUE À OYO

La commune d'Oyo, département de la Cuvette, dispose maintenant d'un institut d'enseignement supérieur, le premier du genre qui ouvre ses portes dans cette ville. La cérémonie de lancement officiel de ses activités a eu lieu le samedi 9 décembre 2023. C'est le ministre des postes, des télécommunications et de l'économie numérique Léon Juste Ibombo qui a présidé cet événement en présence du maire de la Commune d'Oyo Gaston Yoka, de Monseigneur Abagna Mossa, archevêque émérite du diocèse d'Owando, de l'abbé Gervais Protais Yombo, curé de la Paroisse Notre Dame d'Assomption d'Oyo et de bien d'autres notabilités de la localité.



L'abbé Gervais Protais Yombo saluant le Maire d'Oyo

Dénommé Institut Supérieur Polytechnique Sainte Lucie d'Oyo, cet établissement est situé dans l'enceinte de la Paroisse Notre-Dame d'Assomption de cette commune. Il est un établissement privé catholique enregistré au ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche scientifique et de l'innovation technologique sous le n°7061/MESRSIT/CAB. Pour cette première année académique, trois filières ont été ouvertes. Il s'agit des filières : Economie Numérique; Gestion Comptable et du Personnel ; Transport et logistique. Les étudiants en sortent avec un Brevet de Technicien Supérieur (BTS) ou avec une Licence.

L'institut Supérieur Polytechnique Sainte Lucie d'Oyo vient compléter une autre structure d'enseignement secondaire. Il s'agit du lycée catholique Radegonde, une initiative de

l'église catholique d'Oyo, créé, il y a quatre ans. Cette initiative vise à maintenir les élèves ayant obtenu leur baccalauréat à Oyo auprès de leurs parents, au lieu de se rendre à Brazzaville pour poursuivre leur cursus universitaire. On sait que bon nombre d'entre eux n'ont pu achever les études à Brazzaville, non pas parce qu'ils n'étaient pas intelligents, mais plutôt faute d'appui.

L'ouverture de cet institut supérieur, s'inscrit dans le cadre de la politique du président de la République qui consiste à doter le Congo des cadres performants et compétitifs sur le marché de l'emploi. Dans son discours de circonstance, l'abbé Gervais Protais Yombo, promoteur de cet Institut, a indiqué que cet établissement d'enseignement supérieur, illustre la vision sociale de la défunte première dame du Gabon Edith Lucie Bongo Ondimba. A en croire les propos du curé de la Paroisse Notre

dame d'Assomption d'Oyo : « ce jour est une réponse aux multiples interrogations de nos jeunes. Nous savons que tous n'ont pas toujours la possibilité d'aller poursuivre leurs études supérieures à Brazzaville. Nombreux ont certainement dû laisser les études après le Baccalauréat (...), par manque de soutien ».

Il convient de noter que les portes de l'institut Supérieur Polytechnique Sainte Lucie d'Oyo sont ouvertes à tout étudiant sans distinction aucune. Les élèves qui avaient peur d'aller poursuivre leurs études à Brazzaville en cas d'admission au baccalauréat viennent de



Mgr Victor Abagna-Mossa et le directeur général du conseil des chargeurs

trouver là une opportunité d'accéder aux études supérieures. Le curé de la Paroisse Notre Dame d'Assomption d'Oyo, s'est dit résolu à donner une réponse aux incertitudes des jeunes bacheliers, en créant

cet Institut supérieur polytechnique.

De son côté, le ministre en charge de l'économie numérique Léon Juste Ibombo, a évoqué dans les moindres détails la place qu'occupe l'économie numérique dans le développement du pays. Le directeur général du Conseil Congolais des chargeurs Dominique Candide Fabrice Koumou Boulas a pour sa part saisi cette occasion pour édifier les futurs étudiants de l'Institut Supérieur Polytechnique Sainte Lucie d'Oyo, sur l'importance de la logistique et le transport dans l'économie du Congo.

Le maire de la commune d'Oyo Gaston Yoka n'a pas fait mystère de sa joie, en voyant sa ville être dotée d'un Institut d'Enseignement Supérieur, le premier du genre qui voit le jour dans sa localité. « Hier nous avons reçu dans cette ville en présence du président de la

République, le Centre d'Excellence d'Oyo, aujourd'hui nous recevons l'Institut Supérieur Polytechnique Sainte Lucie d'Oyo ; nous pouvons affirmer qu'Oyo est entrain d'avancer. Le maire est l'autorité la plus comblée ».

Signalons que cet institut a signé un accord de partenariat avec le Centre Trainmar de Pointe-Noire et l'Ecole Supérieure de Gestion et d'Administration des Entreprises (ES-GAE) de Brazzaville. Ces deux établissements dispensent les mêmes enseignements dont l'objectif est d'amener les jeunes congolais à s'adapter aux métiers innovants. Pour cette rentrée académique 2023-2024, 62 étudiants au total ont été inscrits à l'Institut Supérieur Polytechnique Sainte Lucie d'Oyo pour les trois filières.

Alexandre Ôgnègné



Les premiers étudiants

# CONGO : LE CRÉPUSCULE DE LA PRESSE ÉCRITE

**L'alerte a été officiellement donnée par Jean Paul Pigasse, le directeur général du quotidien Les Dépêches de Brazzaville. Dans un article intitulé, à nos lecteurs, à nos lectrices, il avoue que le groupe qu'il dirige depuis des années traverse une passe financière difficile, comme de nombreuses entreprises de presse écrite produites au Congo.**

**A** la vérité, cette traversée du désert dont parle Jean Paul Pigasse est commune à l'ensemble de la presse écrite privée. La plupart des entreprises de presse, faute d'accompagnement de l'Etat ont mis la clé sous le paillason. Cela handicap gravement et dangereusement l'un des pouvoirs essentiels et symboles concrets d'existence de la démocratie dans un pays. Et, c'est peut-être pour tenter d'inverser la donne et sauver les rares journaux qui résistent encore, qu'une coalition d'associations et de syndicats des professionnels de l'information et de la communication s'active pour que la redevance audiovisuelle collectée depuis deux décennies soit versée également à la presse écrite privée reconnue et ayant un siège dument identifié par les pouvoirs publics.

En effet, faute de subvention du gouvernement à l'endroit de la presse écrite privée, cette corporation qui fait partie du quatrième pouvoir après l'Exécutif, le législatif et le judiciaire, agonise et nécessite une thérapie de choc. Conséquence, les titres disparaissent aussi vite qu'ils naissent. Outre quelques titres qui deviennent des irréguliers tels que le Troubadour et ceux qui ont abandonné la coûteuse version imprimée à

l'instar de l'Horizon africain, seuls Le Patriote, La Semaine africaine, Polélé-polélé, Le Manager Horizon résistent encore et pendant combien de temps, quand on sait que la périodicité de ces journaux devient de plus en plus aléatoire. Il est arrivé qu'on passe un lundi sans Le Patriote, Le Manager Horizon ou Polélé-polélé, Sel-piment, Le Nouveau regard. Autant pour La Semaine africaine qui était jadis un bihebdomadaire, devient aujourd'hui hebdomadaire.

Cependant, La Griffe, l'Observateur, le Nouvel observateur, Epanza Makita, Le Chemin, Le Messenger, Tam-Tam, La Renaissance, l'Amicale, Vision d'aujourd'hui, le Défi, le Pari africain, Terra Africa ne donnent presque plus signe de vie. Certains journaux se trouvant tous dans l'incapacité de tenir leur périodicité en version imprimée, se contentent actuellement de la version numérique, à l'instar des quotidiens Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier du Congo et l'hebdomadaire Les Dépêches du Bassin du Congo. Ceux qui ne disposent pas de site, postent sur la toile une version PDF dont ils ne sont pas sûrs qu'elle atteindra le maximum de lecteurs. Il convient aussi de noter que la version numérique ne satisfait pas encore les acteurs publics qui pensent à tort ou à raison que tout ce qui est publié sur le net est destiné à un public sélectif, donc celui qui est capable de posséder le système Wifi. Or ce public généralement ne lit pas.

Les organes de presse écrite de l'Etat à savoir La nouvelle République et l'Agence congolaise d'information sont elles aussi en difficulté. Certes, si le problème de salaire ne se pose pas comme au niveau de la presse écrite privée, leur budget de fonctionnement ne parvient presque jamais aux gestionnaires de ces organes de presse écrite publique. Si ce budget peut arriver, c'est souvent avec un grand retard. Une chose est certaine, si rien n'est fait en urgence, le Congo sera l'unique pays au monde sans organe de presse écrite publique et privée.

Le petit espoir viendrait



peut-être des associations et syndicats professionnels qui œuvrent dans le secteur de la communication à savoir l'Union des professionnels de la presse du Congo (l'UPPC), Journalisme et éthique Congo (JEC), Fédération Syndicale des travailleurs de la communication (la FESYTRAC), le Syndicat libre des agents de la communication du Congo (SYLACC) appuyés par l'Association congolaise pour la défense des droits du consommateur (ACDDC). Ils viennent en effet de saisir la Commission nationale de

transparence et de responsabilité dans la gestion des finances publiques (CNTR), au sujet de la Redevance Audiovisuelle (RAV) instituée par la loi des finances 2001 et collectée depuis 2002 par la société E2C. Il est vrai que la RAV est destinée à l'audiovisuel comme son nom l'indique, mais elle peut être élargie aussi à la presse écrite privée qui est dans une situation financière extrêmement difficile. Conscients qu'en démocratie, la pluralité des médias est un signe probant de son exercice, ces professionnels se battent

corps et âme pour sauver la presse écrite privée. Les professionnels des médias ne cessent de croire que l'instauration de la Redevance Audiovisuelle par le Président de la République, est une opportunité pour améliorer les conditions de travail des journalistes et la qualité de l'information au Congo. Or, il convient d'indiquer que l'amélioration des conditions de travail et de l'information ne concerne pas que le secteur audiovisuel, mais aussi la presse écrite privée.

**Ernest Otsouanga**

## LE PATRIOTE

**Siège: 106 bis, Rue Ewo - Ouenzé**  
N° MAT. 053/MCRP/DGA/DPE DU 25 MARS 2010

Directeur Général  
**Patrick YANDZA**

Directeur de la Publication  
**Guy MOUKOZA**

Equipe rédactionnelle  
**Laurent LEPOSSI,**  
**Georges ENGOUMA,**  
**Jules Débel,**  
**Gulit NGOU,**

**Ernest OTSOUANGA**  
**Dim-Martie MIZÈRE**

Relationniste  
**Anderson de MBALOE,**

Mise en pages

**YENGO MALANDA**

Impression  
Offset

Journal **LE PATRIOTE**

**1<sup>ère</sup> PME Congolaise de Livraison Express depuis 1992.**

**G'BOX SERVICES**  
**Une Nouvelle équipe qui vous offre :**

- + De Dynamisme
- + De Professionnalisme
- + De Réactivité
- + De Sécurité
- + De Satisfaction clients

**NOS METIERS**

- ✓ Livraisons Express Nationales
- ✓ Livraisons Express Internationales
- ✓ Fret Aérien
- ✓ Fret Routier
- ✓ Fret Maritime
- ✓ E-Commerce

**NOTRE FORCE, NOTRE RÉSEAU**

- + De 14 agences dans tout le territoire national

**Service Clients :**  
Direction générale Brazzaville : Centre ville en face de la mairie centrale.  
Agence Pointe noire : Centre ville Rond point kassa' en face du Centre Culturel Français.  
Contact: 2017@gxinternational.net • www.gxinternational.net  
(+242) 05 550 10 73 • (+242) 05 301 02 38

Nos Partenaires: UPS, WCA, etc.

# LE « NKWÉMBALI » OU LA BIBLE DU PEUPLE TÉKÉ

**Comme dans toute société, le Royaume Téké qui s'étend du Congo Brazzaville au Gabon en passant par le Congo Kinshasa, est constitué d'un peuple qui connaissait depuis la nuit des temps, les dix commandements de Dieu, avant l'arrivée de la Bible introduite par l'Occident en Afrique à des fins de domination.**

«Tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur, de tout ton âme, de toute ta pensée ; tu aimeras ton prochain comme toi-même ; tu ne tueras point ; tu ne voleras point ; tu ne commettras point d'adultère ; tu ne porteras point de faux témoignage contre ton prochain ; tu honoreras ton père et ta mère ; tu ne prononceras pas faussement le nom du Seigneur ; tu ne fabriqueras pas d'idole ; tu ne convoiteras point la maison de ton prochain».

Le « Kweembali » est donc cette Bible du peuple téké, autrement dit un code de bonne conduite auquel ce peuple est soumis au strict respect, au risque d'être puni par les forces de la nature. Conservé par une Reine et non par le Roi, le «Nkwémbali» qui a horreur du mal en lieu et place du bien, y veille pour une vie harmonieuse et paisible. Combien de sujets n'ont-ils pas vu leur vie, abrégée par la colère des foudres du « Kweembali » pour avoir offensé ses règles ?

Le « Nkwémbali enseigne que « lorsqu'on se retrouve face à un animal abattu dans un piège tendu par un chasseur en savane ou en forêt, on doit être loin de penser qu'il s'agit là d'une chance de la vie. Comme si rien n'était, on poursuit sa promenade, sauf s'il y a besoin de prélever une petite partie de la viande de



Le nkwémbali symbole de la justice dans le royaume Téké

l'animal pour assouvir sa faim. En aucun cas, il n'est point permis d'emporter tout le butin qui ne vous appartient pas ».

Malheureusement, dans l'espace téké, il n'est pas rare aujourd'hui de surprendre certaines femmes qui se livrent au vol d'arachides, d'ignames, de légumes ou d'oignon dans des plantations, foulant aux pieds les consignes du «Nkwémbali». D'autres, mariées, n'hésitent plus à se livrer au vagabondage sexuel, au grand déshonneur non seulement de leur époux, mais aussi de leur

propre famille.

Dans la tradition téké, les femmes de cette race sont bannies à la place publique par le Conseil des Sages faisant office de justice, avec tout ce qui en découle, comme la risée collective dont elles sont victimes, y compris la chaîne de progéniture qui naît de ce mariage acrobatique.

Des hommes eux aussi devenus des voleurs dans des champs de haricot et de pommes de terre, n'ont plus peur de courtiser la femme mariée, considérée comme un être

porteur d'ennui ou même de danger. En réalité, les hommes comme les femmes tékés ne reculent plus devant tout ce qui peut être considéré comme vice. Autre temps, autres mœurs. Outre la sirène des savanes qui se nomme «Ngassoukou», considérée comme agent de distribution de «supplice de la croix», l'on sait que le lion, le léopard, l'aigle royal, le boa, figurent parmi les totems protecteurs dans le Royaume Téké. Mais, comment comprendre que ses citoyens aujourd'hui se mettent

à consommer la chair de ces animaux sacrés ? Même si le non-respect de cet interdit obéit aux mariages mixtes qui se font maintenant.

Un autre exemple : on compte dans le calendrier téké cinq jours dans la semaine : Mpika qui correspond au dimanche, Boufouobi, Moukila, Ontsara, Boudjouka. Mpika, jour de repos, les femmes tout comme les hommes, sont interdits de se rendre au champ pour travailler et cueillir les feuilles de manioc, afin de ne pas soulever la colère de la sirène des savanes, capable de faire disparaître pour l'éternité tout récalcitrant. Cette sirène qui apparaît sous forme d'une vieille femme ou d'une demoiselle, sort justement de nulle part ce jour de repos, pour effectuer des visites d'inspection autour des savanes, dans le but de vérifier si les consignes sont respectées. Elle va de contrée en contrée pour voir l'atmosphère des sujets, et assiste même aux obsèques des chefs traditionnels, à en croire les initiés qui voient par « quatre yeux ».

L'enterrement du chef traditionnel, pour votre gouverne, est suivi d'un rituel, en attendant neuf jours avant de regagner les travaux champêtres. Ce rituel est fait pour demander au défunt d'accorder une chance en vue d'une bonne récolte des produits au titre des saisons à venir.

Gulit Ngou



## ◆ Les occupants anarchiques reviennent petit à petit

Comme nous l'avions écrit dans l'un de nos précédents numéros, des vendeurs ayant été chassés des rues et avenues qu'ils avaient investies pour proposer divers produits aux passants reprennent petit à petit les espaces libérés. Ils entendent faire de bonnes affaires à l'approche des fêtes de la nativité et du nouvel an en se réinstallant aux abords des marchés de Ouenzé, Texaco et Mikalou. Il suffit de passer par les avenues Miadéka, Intendance et Marien Ngouabi pour s'en convaincre. Si dans les abords des marchés de Ouenzé et de Mikalou les vendeurs étalent leurs marchandises à même le sol et dans des brouettes, au niveau du marché de Texaco, ils utilisent les débris des étals cassés pendant l'opération de déguerpissement comme on peut l'observer au croisement des avenues de

l'Intendance et de la Tsiémé. Les occupants anarchiques qui boudent cette opération qui a redonné aux piétons le plaisir de se promener sur les trottoirs, espèrent que le dispositif sera allégé avant les fêtes qui pointent à l'horizon. Ce qui leur permettra de réinvestir les espaces publics et rétrécir à nouveau les chaussées pour revenir à la case départ. Pour l'instant, ils font à leur risque et péril, le jeu du chat et de la souris avec la police qui le surprend de temps en temps.

## ◆ Aide humanitaire et non des vaccins

Une équipe des agents commis à la vaccination n'a pas pu administrer le vaccin contre la polio dans un village touché par les inondations de ces derniers temps. En les voyant venir, les habitants qui ont trouvé depuis plus d'un mois refuge sur les toitures de leur maison et des endroits surélevés, les ont assimilés aux agents des affaires sociales

venant leur apporter de l'aide humanitaire. Dès que ces agents ont dévoilé leur mission, les villageois se sont fâchés et ont refusé de faire vacciner leurs enfants. Pour eux, ils n'ont pas besoin de vaccin contre la polio arguant qu'ils veulent des vivres et non vivres pour faire face aux inondations qui ont détruit leurs habitations et plantations.

## ◆ Interpellation d'un prêtre sur l'homosexualité

Dans une homélie en lingala, un prêtre dans une paroisse catholique, déclare ceci : « kokalinga moninga na yo té, pé kobalola moninga na yo ékéko té », ce qui veut dire : «qu'il ne faut pas parler du mal ou dire des faussetés sur un ami ou encore le considérer comme une statuette». Puis dans un langage teinté d'humour, il a ajouté : « mikolo oyo bozoyoka mwa liseke na mokili mobimba : mwasi na mwasi ba zo balana, mobali na mobali ba zo sangana ». Kasi baniama mpe bibouelé

bapesi biso ndakisa : «wapi épayi bomoni mbwa ya mobali na mobali ba zo sangana ?» Et il poursuit c'est la loi de la nature et de la création. Avant de terminer, il a interpellé les fidèles et surtout les intellectuels en disant que le message des prélats est prophétique, il ne doit pas être déformé ni mal interprété.

## ◆ Les méfaits des arbres flamboyants

Ces méfaits sont visibles au niveau de la clôture de la résidence privée du défunt président Marien Ngouabi sur l'Avenue Amilcar Cabral au centre-ville de Brazzaville. Le mur ne résiste plus à la furia des racines de ces arbres vieux de plus de quarante ans. A certains endroits la fondation du mur de clôture est en train de se détruire. Si l'on ne prend pas l'initiative de les déraciner, le mur de cette concession va s'écrouler. □

26<sup>ème</sup> championnat du monde de handball féminin

## L'ISLANDE TERRASSE LE CONGO (30-28) EN FINALE DE LA COUPE DU PRÉSIDENT

**Le 13 décembre dernier, Le Congo a disputé la finale. Pas celle du championnat du monde mais plutôt celle de politesse réservée aux équipes qui n'ont pu accéder au tour principal. Il s'agit de la coupe du Président qui sert à établir une hiérarchie en bas de l'échelle mondiale.**

**B**ien sûr, en Espagne, le Congo fut la meilleure équipe africaine, en étant la seule à franchir le premier tour. Mais dans les pays nordiques le Congo a finalement été le plus mauvais représentant du continent noir. Néanmoins, il peut se consoler en disputant la finale des faibles. Et là, face à l'Islande, il a mis genou à terre de courte tête (28-30). A la mi-temps, les deux pays étaient encore à égalité (14-14). Cette défaite en finale ne fait que renforcer le goût d'inachevé que nous laisse ces Diables-Rouges en championnat du monde.

Car ces filles-là, à vrai dire, méritaient mieux. On les annonce en fin de cycle ou encore on s'en prend même à Younès Tatby pour certains choix qui frisent les affinités. Mais le problème, le vrai, est peut-être ailleurs. Car aller en championnat du monde avec une préparation aussi bâclée est une chose réellement intolérable. Car là où se trouve toute la crème du handball mondial on se doit de prendre toutes les précautions qui s'imposent pour véhiculer la



meilleure image possible. On se doit de tout donner tant dans la préparation que dans la compétition pour ne pas avoir des regrets comme c'est le cas maintenant.

A bien y voir, cette fois, l'événement a plutôt été saboté. La possibilité n'a pas été donnée à nos ambassadrices de jouer pleinement leur rôle. Il y a eu comme une résignation ou plutôt une démission collective, synonyme de la peur de bien faire. Clairement, le message a ressemblé à quelque chose

du genre : tant pis. Un vrai refus de défendre l'honneur du Congo et, heureusement, on a rattrapé certaines choses qui commençaient à rendre le séjour des congolaises au Danemark plus sale encore. Au moins la balade touristique est restée dans les normes. Seulement, il y a plein d'enseignements à tirer. Mais cela se fera-t-il ?

### La coupe du président comme maquillage

Des années durant, au 20<sup>ème</sup>

siècle, le Congo a été la meilleure nation africaine en matière de handball féminin. Sauf qu'au tournoi olympique comme en coupe du monde, il ne faisait qu'apprendre. L'élite mondiale, dominée par l'Europe de l'est, lui paraissait comme une montagne inaccessible. Mais, à l'époque, le Congo s'était permis de partager avec la France (16-16) dans la salle Pierre de Coubertin à Paris. Or, maintenant,

en Europe, l'Europe de l'est a perdu le nord car l'Ouest européen a comblé son retard.

Mais l'Afrique, elle, continue de traîner les pieds en raison d'absence de sérieux dans le travail. Pire, le Congo a même fait un grand bond en arrière et même le semblant de renaissance du moment souffre déjà d'étouffement. On dirait que l'on veut à tout prix empêcher la promotion et le développement de ce handball congolais au féminin.

Le paradoxe c'est qu'avec la coupe du président, certaines mines rayonnent. On veut donc accorder une grande importance à ces prestations en coupe du président comme si battre le Kazakhstan (37-36), l'Iran (32-20), et le Chili (24-21) relevait de l'extraordinaire. Or c'est plutôt quelque chose du genre « au royaume des aveugles, les borgnes sont rois ».

C'est donc un vrai maquillage qui se profile autour de ces trois résultats. Or, il s'agit plutôt de réaliser qu'on est en ce moment sur une courbe descendante et que la nécessité de redresser la barre s'impose. Les « mercenaires » en ont marre de la désorganisation qui caractérise ce handball et commencent à s'économiser, le peu d'intérêt accordé à ce handball par la hiérarchie et, peut-être, les affinités qui développent une certaine injustice constituent désormais un frein. C'est tout cela qu'il va falloir examiner froidement.

Car, après tout, il y a les jeux africains qui pointent à l'horizon et ce handball féminin constitue un espoir de médaille. Car la peur est que le groupe éclate en mille morceaux après la coupe du monde surtout que certaines filles avaient déjà prêché le mauvais exemple lors du transit à Paris, à l'aller.

**Nathan Tsongou**

## Coupe de la Confédération

### DIABLES-NOIRS, À LA PORTE DE SORTIE

**La Renaissance Sportive de Berkane a pris ce dimanche 10 décembre le meilleur sur le représentant congolais par 2 à 0 en clôture de la phase-aller du championnat par groupe de la coupe de la Confédération. Une troisième défaite en trois matchs et qui rapproche davantage l'équipe des Diables-Noirs de la porte de sortie.**

**L**ogiquement, on s'y attendait un peu car l'équipe marocaine, depuis un bon moment, passe pour un ogre sur l'échiquier continental. Elle vient d'ailleurs de le confirmer en faisant le plein des points au terme du premier tour alors que Stade Malien et Sukhkhune (Afrique du sud) se partagent la deuxième place avec quatre points chacun. Clairement, ces deux équipes se disputent désormais la deuxième place qualificative. Car même si, mathématiquement, l'équipe des Diables-Noirs n'est pas encore éliminée la qualification de l'équipe congolaise relève désormais du miracle.

C'est vrai qu'au tour précédent, Diables-Noirs a gagné en Zambie mais, généralement, cette équipe ne sait pas voyager sur les terrains africains. Dans son tableau de chasse seules

deux grandes victoires ont été enregistrées à l'extérieur dont la première en 1966 à Léopoldville devant Dragons (2-0) et la dernière en Zambie. Autrement, c'est une équipe qui ne sait pas voyager. On croyait, par rapport à l'année dernière, que les vieux démons qui lui apportaient la malédiction étaient restés au 20<sup>ème</sup> siècle.

Mais, visiblement, cela n'aura été qu'une simple illusion. Certes l'année dernière Diables-Noirs avait, pour la première fois, atteint la phase de groupe. On a très vite cru qu'au 21<sup>ème</sup> siècle le signe indien était désormais vaincu par diables-Noirs. Mais cette fois c'est dès le tout premier match, et de surcroît à domicile, qu'on a été démenti. Défaite cinglante (1-3) devant le Stade Malien. Un gros coup au moral pour les joueurs congolais qui venaient, à peine, de renouer avec la compétition. Ils n'étaient

peut-être pas encore au point physiquement.

Mais, quoiqu'il en soit, c'était vraiment mal parti. Néanmoins, on a rêvé d'un miracle en Afrique du sud aux dépens d'une parfaite inconnue nommée Sukhkhune. Et quand les « Noirs-jaune » ont ouvert le score, on a commencé à rêver d'un exploit mais très rapidement, trop rapidement même, les sud-africains ont remis les pendules à l'heure avant de l'emporter (2-1). Il a fallu, par la suite, continuer le voyage au Maroc. Mais là-bas même l'A.C Léopards de la belle époque n'avait rien pu faire.

Et donc les espoirs congolais ne reposaient finalement que sur le seul fait qu'un match de football n'est jamais gagné ni perdu d'avance. Autrement, c'est un déplacement qui s'effectuait plutôt avec la peur au ventre. Sans surprise donc, la Renaissance Sportive de Berkane a terrassé

Diables-Noirs (2-0), précipitant un peu plus son adversaire du jour vers la porte de sortie.

### Trois finales qui exigent un autre état d'esprit

Dès le mercredi 20 décembre c'est la phase-retour qui va commencer au stade président Alphonse Massamba débat avec la réception de la Renaissance Sportive de Berkane. Il s'agit là d'un adversaire qui passe pour le grand favori du groupe. Le fait d'avoir gagné à Bamako est un indice suffisamment révélateur de la puissance de l'équipe marocaine. Seulement diables-Noirs va s'attaquer à une équipe invaincue et pas forcément invincible.

Car, dans ce domaine-là, il suffit parfois de très peu pour que tout bascule à jamais dans un sens comme dans l'autre. Aussi l'essentiel, pour Diables-Noirs, consistera à abandonner les complexes aux vestiaires pour jouer son propre jeu sans calcul ni retenue. Il s'agit d'une situation largement compromise. Alors, à quoi bon calculer ?

Il s'agira donc de jouer pour gagner et non pour éviter la défaite. Donc il faudra aux joueurs une bonne dose de folie, d'audace et d'imagination. Les joueurs maro-

caines, eux, sont en confiance et arriveront à Brazzaville avec probablement un complexe de supériorité. Avec de la foi, de la détermination, et de la générosité il est possible de les surprendre. Surtout qu'Alino et son monde seront là pour apporter un soutien à la hauteur de l'événement. Il va falloir profiter de cet environnement favorable pour atteindre l'objectif visé à savoir la victoire.

Car même si les chances de qualification sont largement entamées, il y a aussi cette importante question de l'honneur. Car quitter une compétition de cette taille avec zéro point au compteur serait une humiliation sans précédent. C'est dire que les joueurs de Diables-Noirs sont quelque peu obligés de se faire violence pour sauver l'honneur du pays en terrassant le géant marocain.

Car on pourra parler de Diables-Noirs comme d'une équipe ayant empêché RS Berkane d'être qualifiée dès la quatrième journée et, peut-être, même d'être la seule équipe à battre l'ogre marocain. Ce ne serait donc pas une victoire qui passerait comme une lettre à la poste.

**Merlin Ebalé**

Championnat national de football ligue 1

## A.C LÉOPARDS TIENT ENCORE ET TOUJOURS LE COUP

**On n'est encore qu'au début de championnat mais les « Fauves » du Niari n'arrêtent pas d'envoyer un message qui commence à faire peur à tous les autres adversaires. Le samedi 9 décembre dernier ils sont venus corriger le Cara (3-0) à Brazzaville avec une facilité déconcertante. Ce qui donne cinq victoires en cinq matches.**

**R**emy Ayayos Ikounga, y est-il pour quelque chose ? C'est la question que tout le monde peut se poser ces derniers temps. Car il y a longtemps, très longtemps, qu'on avait vu ces « Fauves » aussi arrogants, aussi autoritaires et aussi impressionnants. Ils jouent avec assurance, confiance, et audace. Ils donnent l'impression d'avoir abandonné les complexes aux vestiaires pour envoyer un seul et unique message à savoir : « *Nous sommes là* ». C'est ainsi que la joie, la passion et l'intérêt reprennent leur place dans la capitale de l'or vert. Seulement, le championnat national reste une épreuve d'endurance. Il est donc encore trop tôt pour pavoiser.

Rien ne sert de courir, il faut partir à point. C'est déjà la réponse que semble déjà donner l'As Otohô qui a su parfaitement déjouer le piège stellienn le 10 décembre dernier (2-1). C'est la stratégie chère à l'équipe du président Raoul Maixent Ominga. Une stratégie qui consiste à s'économiser tout en restant collée à la botte des leaders afin d'en profiter au moment du sprint final. As Otohô donc reste fidèle à sa ligne, convaincue qu'elle est de ce que ceux qui sont devant vont finir par s'épuiser.

Mais il y a aussi Diables-Noirs qui a pris des congés forcés pendant deux semaines pour



Une partie de jeu

cause de coupe de la confédération. Bientôt « Yaka » va disputer ses deux matches en retard contre Cara et As cheminots. Si le Cara semble retomber dans ses travers habituels pour constituer une proie facile pour les Diables-Noirs, As cheminots de surcroît à Pointe-Noire ne sera pas facile à bouger. Mais, dans tous les cas, Diables-Noirs ne sera sûrement pas loin au terme de la mise à jour de son

calendrier.

### Le vrai championnat, enfin lancé ?

Le championnat national de football ligue 1, saison 2023-2024, a réellement connu un départ au ralenti avec une moyenne d'un but par match à la première journée puis de 0,85 but à la deuxième journée. C'est dire que les équipes se respectaient encore et la prudence était plutôt excessive.

Mais les choses ont commencé petit à petit à évoluer et à la quatrième journée, malgré le report de Cara-Diables-Noirs, douze buts ont été enregistrés en six matches.

Voilà qu'à la cinquième journée, malgré le report d'As cheminots-Diables-Noirs, vingt buts ont été marqués en six matches soit une moyenne impressionnante de 3,3 buts par match. C'est dire que la prudence, la timidité et la peur ont désor-

mais laissée place à l'audace, à la folie, à la détermination et à l'efficacité. C'est désormais, la compétition, la vraie, qui vient de commencer.

Par voie de conséquence, c'est le spectacle qui est en train de s'installer dans la mesure où certains résultats à contre-courant commencent à être enregistrés. Il s'agit par exemple de la victoire (1-0) de Las Vegas à Pointe-Noire dans le fief même de V. club. On peut également citer celle de Nathalys à Brazzaville (2-1) devant le Fc Kondzo. On commence à voir une hiérarchie se dessiner à l'échelle des valeurs. Mais on devrait déjà s'inquiéter de la situation du Club athlétique renaissance Aiglon (Cara) qui, jusque-là, n'a fait forte impression que devant l'Etoile du Congo qu'il n'a d'ailleurs pas battu pour cause d'inefficacité offensive.

C'est donc le moment où jamais pour les « bana » Nzambé de prendre des précautions pour éviter le stress en fin de saison. L'exemple de Patronage Sainte-Anne est encore tout frais dans nos mémoires. Alors, il vaut mieux prévoir que guérir. Car cela ferait mal de voir notre seul club, champion d'Afrique, flirter avec la relégation.

Pour le reste, on constate que l'As Juk, et BNG sont, cette fois, très mal parties. Or ce sont des équipes très peu endurantes. Elles courent le risque d'être en situation délicate en fin de saison. Attention, danger !

**Nathan Tsongou**

## RÉFLEXION

### UNE ÉLITE SPORTIVE SANS FONDATION

**C**e qui fait la force des grandes nations en matière de sport, c'est leur capacité à renouveler facilement leur élite. Mais ce renouvellement est forcément dépendant d'une organisation méthodique et scrupuleusement respectée à la lettre. C'est bien cela qui permet aux nations parvenues au sommet de se maintenir. A la base, il existe une solide fondation qui permet à ces nations taillées pour réussir, de demeurer insensibles à l'usure. Mais le Congo, pourtant promis à des lendemains enchantés après l'indépendance, est comme en train de plonger irréversiblement.

Car, depuis fort longtemps, il lui a manqué une vraie politique de promotion et de développement du sport. D'où cette navigation à vue qui s'éternise et n'engendre

que des résultats en dents de scie. C'est même ce qui explique que le chef du département ait décidé tout récemment de mettre en place une commission pour une autopsie exhaustive du sport. Et pourtant, cela saute aux yeux : la maison sport manque de fondation. On aura beau dire, beau écrire ou beau réfléchir c'est dans cette absence de fondation que se situe le vrai mal. Or le Congo a choisi de bricoler au lieu de travailler. La question fondamentale étant celle de savoir comment faire pour recommencer à cueillir les fruits demain.

En réalité, du fait de la crise des centres de formation il est impératif de reprendre appui sur l'école comme au bon vieux temps. Mais aujourd'hui, les écoles poussent comme des champignons. Cependant, elles ne se préoccupent pas

forcément d'acquérir la logistique sportive. Le plus étonnant c'est que même dans les établissements scolaires et universitaires qui relèvent de l'Etat, il manque le poids, le disque, le marteau, le javelot, l'élastique, les haies, la perche, les sautoirs, etc.

C'est dire qu'à l'école plusieurs équipements sportifs manquent désormais et la pratique de l'éducation physique et sportive devient un vrai casse-tête. On se limite à la gymnastique et aux courses de vitesse, de fond et demi-fond. Ce qui, même, explique que les jeux de l'office national des sports scolaires et universitaires aient pris un sacré coup. Or, l'école est justement le cadre idéal de détection. Il n'y a pas si longtemps on a parlé de redynamiser le secteur. Mais, depuis, tout est au point mort. On en parle plus

comme si la fameuse redynamisation n'était que de la poudre aux yeux.

Or, une maison doit avoir obligatoirement une fondation. Ce qui n'est pas le cas du sport congolais qui s'obstine dans la chance et le hasard. Il existe pourtant une direction nationale des centres de formation mais qui ne sert absolument à rien. Il existe aussi une Direction générale de l'éducation physique et sportive scolaire et universitaire (DEPSSU). Mais son activité reste floue.

En fin de compte, le Congo dispose du moins sur les papiers d'un arsenal qui devait lui permettre de s'arrimer à l'évolution dans le domaine du sport. Malheureusement, dans la réalité, les résultats ne se font pas voir. Car les animateurs, dans tous les secteurs, ne sont pas à la hauteur. C'est ainsi que la « maison sport manque de fondation solide.

**Georges Engouma**